64ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

29 avril 2025

MJC Saint-Avold
1 rue de la Chapelle 57500 Saint-Avold | 03.87.92.23.83 | info@mjcsaintavold.fr
www.mjcsaintavold.fr | SIRET 411 110 802 00013 | APE 9004Z

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE SAINT-AVOLD

64ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

2024 | 2025

SOMMAIRE

COMPTE-RENDU DE LA 63ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 AVRIL 2024

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 2024 | 2025

RAPPORTS FINANCIERS

- RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2024
- BILAN & COMPTE DE RÉSULTAT 2024
- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2024
- BUDGET PRÉVISIONNEL 2025
- RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 | 2025

ORDRE DU JOUR | 29 AVRIL 2025

1. Présentation et adoption du compte-rendu de l'A.G. 2024
2. Présentation, discussion, adoption du rapport moral
3. Présentation, discussion, adoption du rapport financier
4. Présentation du rapport du commissaire aux comptes
5. Présentation du budget prévisionnel 2025
6. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
7. Présentation et discussion du rapport d'activités
8. Montant de l’adhésion
9. Élection du tiers renouvelable du conseil d'administration

COMPTE RENDU DE LA 63ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 18 AVRIL 2024

Séance ouverte à 18h40

1/ RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Sophie Klein-Subtil, Présidente, après avoir remercié les personnes présentes, passe à la lecture du rapport moral et d'orientation.

Ce rapport est accessible dans le document téléchargeable sur mjcsaintavold.fr

Décision : le rapport moral est approuvé à la majorité :

82 voix pour | 2 abstentions | 0 voix contre.

2/ RAPPORT FINANCIER

François Cellier et Muriel Million présentent le rapport financier de la MJC sur l'exercice 2023. Les résultats financiers complets sont présentés : compte de résultat 2022 (rappel), compte de résultats 2023 et budget prévisionnel 2024. « *Les chiffres ci-après ne tiennent pas compte des fonds dédiés, c'est-à-dire des sommes provenant de subventions non dépensées et réinjectées chaque année dans le budget en recette et en dépense. Le nombre moyen d'adhérents sur l'année 2023 (929) est reparti à la hausse sans toutefois revenir au niveau de 2019 (952). Nos recettes se sont élevées à 412 794 € dont 35 843 € pour les projets. Les dépenses ont été de 411 334 € dont 36 374 € pour les projets. Soit un résultat positif global de 1 460 € (0,35 % des dépenses) : excédent de 1 990 € pour le fonctionnement, déficit de 531 € pour les projets.* »

Alexandre Barra, en sa qualité d'expert-comptable et conformément à sa mission, présente une synthèse très pédagogique des comptes 2023 de la MJC. « Le total du bilan s'élève à 325 415 euros, le chiffre d'affaires à 21 081 euros et le résultat net comptable à 1 459 euros ».

Ces rapports sont accessibles dans le document téléchargeable sur mjcsaintavold.fr

Décision : le rapport financier est approuvé à la majorité :

75 voix pour | 9 abstentions | 0 voix contre.

3 / BUDGET PRÉVISIONNEL

François Cellier et Muriel Million présentent le budget prévisionnel 2024. *« Nous avons fait l'hypothèse de 900 adhérents en moyenne, et tenu compte de l'organisation d'un marché aux puces et du maintien de la subvention de fonctionnement de la Ville à son niveau actuel soit 103 000 €. Ce budget équilibré s'élève à 417 946 €, en recettes et en dépenses, dont 55 670 € pour les projets. Les subventions demandées pour ces projets se montent à 48 670 €. Dans ce budget prévisionnel, nous n'avons pas prévu de revoir le prix de l'adhésion, qui avait déjà augmenté à la rentrée 2023. Ce point devra bien-sûr être validé lors de l'Assemblée Générale. »*

Ce budget prévisionnel est accessible dans le document téléchargeable sur mjcsaintavold.fr

Décision : le budget prévisionnel est approuvé à la majorité :

78 voix pour | 6 abstentions | 0 voix contre.

4/ MONTANT DE L'ADHÉSION

Le conseil d'administration a validé la proposition de maintenir le montant de l'adhésion : 20 euros pour les adultes et 10 euros pour les moins de 18 ans.

Plusieurs adhérents (4 voix) proposent de diminuer le montant de l'adhésion : 10 euros pour les adultes et 5 euros pour les enfants.

Décision : le maintien du montant de l'adhésion est approuvé à la majorité :

77 voix pour | 1 abstention | 2 voix contre.

4/ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Lucile Munier, du cabinet « Adis Expertise et Conseils » présente le rapport du Commissaire aux comptes. Les comptes annuels sont certifiés réguliers et sincères et « donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ».

Ce rapport est accessible dans le document téléchargeable sur mjcsaintavold.fr

5/ INTERVENTION DES REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ

Monique Eisenbarth, adjointe aux affaires sociales et Lothaire Gaudig, adjoint à la vie associative représentent Monsieur le Maire.

Madame Eisenbarth prend la parole pour remercier le travail effectué par les équipes de la MJC. Elle est optimiste pour l'avenir de la structure car elle propose de nombreuses activités pour tous les âges. Elle rappelle que la municipalité participe au fonctionnement de la structure tant sur la plan logistique que financier via la mise en place d'une convention triennale. Elle termine en félicitant toutes les personnes qui s'impliquent dans le projet de la MJC et aussi toutes celles et ceux qui participent aux activités.

Monsieur Lothaire Gaudig ajoute que la MJC est une force vive de la ville de Saint-Avold proposant de nombreuses activités et animations toute l'année. Il félicite le travail effectué et l'investissement des bénévoles.

6/ INTERVENTION DE LA REPRÉSENTANTE DE LA FLMJC

Yvette Keiff, directrice de l'UDMJC de Moselle, représente Marie-Andrée Regad, directrice de la Fédération de Lorraine des MJC. Elle excuse son absence et représente donc la fédération de Lorraine. Elle rappelle que la MJC de Saint-Avold, par la participation active de sa Présidente, est présente au sein du conseil d'administration de l'UDMJC et que les travaux fédéraux menés dans cet instance permettent de conduire des projets départementaux pouvant potentiellement toucher et aider toutes les MJC de la Moselle. Dans ce cadre, une animatrice de l'UDMJC est venue visiter l'espace jeunesse numérique et que d'autres MJC veulent mettre le même système en place. C'est un des objectifs du réseau des MJC : partager et développer des projets qui fonctionnent et qui sont intéressants pour d'autres jeunes. Enfin, elle ajoute que si les MJC ont connu une situation dramatique avec la liquidation de la FFMJC en 2021, la naissance de la Fédération des MJC de France va donner un nouvel élan politique aux structures d'éducation populaire.

7/ RAPPORT D'ACTIVITÉS

Paul Chaya, directeur, donne lecture du rapport d'activités pour la saison 2023-2024.
Ce rapport est accessible dans le document téléchargeable sur mjcsaintavold.fr

8/ ÉLECTION DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame la Présidente présente les candidats :

- ✓ David COLIN : se représente
- ✓ Denis KOCH : est candidat pour intégrer le conseil d'administration
- ✓ Muriel MILLION : se représente
- ✓ Solange MENEGHIN : se représente
- ✓ Sophie KLEIN-SUBTIL : se représente

Décision : Tous les candidats sont élus à la majorité

NOM DU CANDIDAT	OUI	ABST.	NON
COLIN David	**80**	**4**	**/**
KLEIN-SUBTIL Sophie	**82**	**1**	**1**
KOCH Denis	**51**	**12**	**21**
MENEGHIN Solange	**82**	**2**	**/**
MILLION Muriel	**82**	**2**	**/**

Madame la Présidente clôt la séance de l'Assemblée Générale à 20h40 et invite les adhérents et les participants à une auberge espagnole.

À Saint-Avold, le 19 avril 2024

Solange Meneghin
Secrétaire

Sophie Klein-Subtil
Présidente

MJC SAINT-AVOLD
1 rue de la Chapelle
57500 Saint-Avold
03 87 92 23 83 | mjcsaintavold.fr
Siret 41111080200013 | APE 9004Z

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION 2024 | 2025

Monsieur Le Maire, Monsieur l'Adjoint à la Vie Associative, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Mesdames, Messieurs, Chers Adhérents, Chers Amis,

la MJC compte environ 850 adhérents qui participent à une ou plusieurs activités cataloguées dans notre plaquette de saison, sans compter les nombreuses autres personnes qui assistent à toutes nos manifestations. Nous arrivons ainsi à maintenir un niveau stable d'adhérents malgré un contexte politique et économique difficile, voire instable.

Notre nouveau directeur, après une période d'observation, a pu apporter de nouveaux projets pour enrichir et optimiser l'offre et le fonctionnement de notre maison. Ainsi, la MJC s'est dotée pour la rentrée 2024-2025 d'un nouveau logo, d'un nouveau site internet et de nouveaux moyens de communication aussi bien interne, qu'externe.

En effet, cette MJC est riche de nombreuses activités de loisirs et s'inscrit depuis longtemps dans une politique culturelle engagée.

La commission « Culture & com. » propose toute l'année des concerts et des spectacles dans des styles très variés. Cette année encore, le théâtre amateur est mis à l'honneur à travers un festival axé autour de la comédie. Dans un souci constant de remise en question et d'amélioration, les membres de cette commission ont proposé une nouvelle formule d'apéro-concerts sur le principe des « after work ». Avec un tarif plus abordable, ces soirées sont accessibles à toutes les classes sociales et s'inscrivent pleinement dans les valeurs d'éducation populaire que la MJC défend depuis sa création.

Après 3 années de gala au centre culturel Pierre Messmer, nous avons souhaité renouer avec l'esprit de la fête de quartier. Ce format mettra à l'honneur, dans une ambiance conviviale, toutes les activités de l'association, qu'elles soient artistiques, techniques, tournées vers le bien-être ou même ludiques. Je vous donne rendez-vous le 29 juin 2025.

D'autres commissions permettent aux élus bénévoles de la MJC de s'investir en fonction de leurs envies. Celle dédiée aux finances gère les aspects comptables du quotidien et a pour missions de transmettre des informations claires et précises au conseil d'administration et à son bureau afin de rendre la prise de décisions éclairées. Une autre est dédiée aux aspects numériques et se charge des projets du secteur ados, de l'Espace Jeunesse Numérique (EJN) sans oublier la mise en place de sorties avec et pour les jeunes. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez participer à nos différents projets.

Malgré les efforts réalisés par la MJC en matière de démocratisation culturelle et d'élargissement des publics, de fortes inégalités face à l'accès aux pratiques artistiques demeurent, d'ordre géographique, économique et culturel.

C'est pourquoi les équipes de la MJC ont souhaité développer le projet « Laboratoire d'artistes ». L'originalité de cette proposition réside dans l'exploitation des partenariats très nombreux que ce projet porte et dans son ouverture aux publics éloignés de la culture comme les habitants des quartiers prioritaires de la ville (QPV).

Ce sont donc 180 personnes qui ont pu assister à une pièce de théâtre intitulé « Humains, la Roya est un fleuve » mais aussi à un documentaire intitulé « Bagages » qui abordaient communément la question de la migration et des conséquences sur les personnes qui la vivent.

Par ailleurs, après le succès de la 3ème édition du Salon du Geek portée intégralement par la MJC, la ville a renouvelé sa confiance pour l'organisation de la prochaine édition qui se tiendra les 25 et 26 octobre. Nous avions proposé diverses nouveautés telles que le concours cosplay, l'animation continue, la mise en place d'un espace « créateurs » ou encore la participation d'une cosplayeuse renommée en tant que marraine du salon. Grâce à nos connaissances, notre expertise mais également le soutien technique et financier de la ville, nous espérons fidéliser le public naborien et extérieur en organisant un salon proposant toujours plus de nouveautés.

Si cette Maison rayonne sur le territoire de Saint-Avold, elle sait aussi s'associer à des projets fédéraux. Ce sont donc une dizaine d'adolescents et de bénévoles de la MJC qui ont participé au tournage de la Web-série « Le Repère ». Portée par les fédérations des MJC de Lorraine, cette comédie policière, composée de 15 épisodes, est une fiction sur les MJC des villes et des champs comme espaces d'engagement. L'inauguration et la diffusion des 2 premiers épisodes ont eu lieu dans nos locaux pour le secteur Moselle est. Nous avons eu ainsi l'occasion d'accueillir les MJC de Morhange et de Boulay.

Malgré la richesse de nos projets, les équipes bénévoles et salariés restent vigilantes face à un contexte socio-économique en perpétuel mouvement.

Ainsi, l'Espace Jeunesse Numérique fait toujours l'objet d'une réflexion collective pour permettre une adaptation du projet actuel. Nous proposons désormais une ouverture aux 14-18 ans, en temps scolaire, avec l'appui d'un animateur et souhaitons y inclure des intervenants professionnels ponctuels (conférences sur leur métier). Ce rapport est pour moi, l'occasion de faire appel à vous, si vous souhaitez nous suivre dans cette aventure.

La salle de spectacles, dont la programmation rencontre, selon les propositions, plus ou moins de succès, doit elle aussi, être repensée. En effet, après avoir investi dans de nouveaux équipements, nous avons un projet d'embellissement de la salle, qui ne pourra être réalisé qu'à la suite de travaux municipaux en attente de validation. Ces modifications ont pour objectifs d'améliorer l'accueil de ces événements : embellissement de la salle de spectacle, du hall, création d'un espace de stockage/bar et accès PMR à l'ensemble du bâtiment. Nous sommes toujours dans l'attente d'un retour que nous espérons favorable.

Nous pouvons également nous poser la question de locaux plus adaptés à nos activités qui permettraient l'accueil et le développement de notre secteur enfance. Je suis consciente que ces demandes ne pourront pas toutes aboutir, mais pourquoi ne pas rêver d'obtenir l'accès à des écoles pour améliorer l'offre pour les moins de 6 ans sur Saint-Avold.

Mais pour mettre en œuvre cet avenir, ce rêve, il était préférable de mettre à jour nos statuts dont les dernières modifications dataient de 2010. C'est pourquoi, une commission s'est attelée à la lourde tâche d'actualiser ce texte, qui, je vous le rappelle, est l'acte de naissance de l'association. Il comporte les informations décrivant l'objet, le but de l'association et ses règles de fonctionnement. L'idée n'était pas de tout changer, tout révolutionner mais plutôt d'actualiser, de préciser certains points avec comme intention d'évoluer avec le monde qui nous entoure.

La MJC est attachée à un réseau qui compte plus de 1000 MJC en France. Notre Maison est toujours représentée au niveau départemental par la présence d'une de nos administratrices au sein du Bureau de l'Union Départementale des MJC de Moselle.

Mais notre réseau de partenaires ne se limite pas aux structures d'éducation populaire. En effet, nous travaillons quotidiennement avec les associations de Saint-Avold. Cette année, des partenariats se sont noués avec le CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes) pour insérer des jeunes au sein de l'EJN.

Nous sommes aussi force de proposition et participons régulièrement au comité de pilotage de l'internat d'excellence du lycée Charles Jully.

Nous avons participé au Téléthon 2024 en collaboration avec d'autres associations locales et sommes toujours membres du comité de quartier.

Nous accueillons encore et toujours avec plaisir, dans nos locaux, les associations « DEnos-MAINs », « Cow Riders » et les « Collectionneurs Naboriens » avec lesquelles nous partageons nos valeurs et le plaisir d'être ensemble. Ces liens montrent l'importance que nous portons à être une Maison, un lieu de ressources, pour les habitants mais aussi pour les autres associations du territoire. Par ailleurs, nous sommes toujours référencés par L'État comme lieu de ressources et d'aide à la création et à l'initiative associative en Moselle Est.

Si la MJC peut aller de l'avant, c'est aussi grâce à ses nombreux partenaires.

Tout d'abord, je tiens à remercier la ville de Saint-Avold, en particulier Monsieur le Maire et ses adjoints, en passant par les nombreux services qui répondent toujours avec bienveillance à nos demandes. Sans le soutien moral et financier apporté par la municipalité, la MJC ne pourrait pas mener à bien toutes ses actions.

Je remercie également la CASAS qui sait et comprend les efforts que nous faisons pour que les jeunes du territoire sortent de la routine en développant les initiatives individuelles et collectives tournées vers la solidarité, l'entente et les relations intergénérationnelles.

Enfin, je remercie la CAF de Moselle, la Région Grand-Est, le Conseil Départemental de Moselle et l'État qui, ponctuellement, nous aident financièrement sur différents projets qui nous tiennent à cœur.

Avant de céder la parole, permettez-moi de remercier chaleureusement les équipes salariées et bénévoles de la Maison.

Merci à toute l'équipe d'animatrices et d'animateurs du secteur jeunesse qui veillent à la sécurité physique, morale et affective des enfants et adolescents qui nous sont confiés. Ils ont été, comme toujours, à la hauteur des objectifs pédagogiques fixés en proposant des activités ludiques et éducatives.

Merci à tous les animateurs-techniciens, salariés ou prestataires, qui agissent quotidiennement de façon à ce que les adhérents considèrent cette Maison comme la leur.

Un merci tout particulier à tous les bénévoles : qu'ils soient membres du Conseil d'Administration ou qu'ils participent, de près ou de loin, au fonctionnement de notre MJC.

Merci aux adhérents de nous faire confiance.

Enfin, merci de m'avoir écoutée.

Sophie Klein-Subtil
Présidente

RAPPORTS FINANCIERS 2024

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2024

BILAN & COMPTE DE RÉSULTAT 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 2024

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2024

Les résultats financiers complets sont joints : compte de résultat 2023, pour rappel, compte de résultats 2024 et budget prévisionnel 2025.

(Les chiffres ci-après ne tiennent compte que des fonds dédiés utilisés en 2024 et des sommes crédités sur ces fonds dédiés en 2024.Les fonds dédiés correspondent aux sommes provenant de subventions et non dépensées.)

Le nombre moyen d'adhérents sur l'année 2024 (849) est en baisse de 8,6 % (929 en 2023) :

➔ Nos recettes se sont élevées à 443 102 € dont 63 021 € pour les projets
➔ Les dépenses ont été de 440 800 € dont 59 062 € pour les projets
➔ Soit un résultat positif global de 2 302 € (0,52 % des dépenses) : déficit de 1657 € pour le fonctionnement, excédent de 3 959 € pour les projets.

Par rapport à 2023, nos dépenses ont augmenté de 18 626 € :

➔ Les dépenses liées aux projets augmentent de 11 848 € en raison de l'organisation du salon Geek
➔ Hausse des charges de personnel (+ 8 829 €) due principalement à une régularisation faite sur les congés payés en 2023 (- 8 594 €)
➔ Cette hausse est compensée par une baisse sensible des prestations de service liées aux activités en raison de la diminution du nombre d'adhérents (- 9 907 €)
➔ Dotation aux provisions pour indemnités de fin de carrière : + 2 928 €
➔ Nous avons provisionné 5 000 € pour modernisation de nos équipements, comme en 2023

Pour les recettes, la hausse est de 19 468 € :

➔ Subvention de la Ville de 22 029 € pour l'organisation, en partenariat, du salon Geek

➔ Augmentation des aides de la CAF (+ 1 463 €) et régularisation sur les exercices antérieurs (+ 8 949 €)

➔ Subvention du Conseil Régional pour l'aide à l'emploi de 7 600 €

➔ Baisse de 18 305 € des cotisations et adhésions

➔ Transfert de charges : 8 914 € correspondant à des remboursements de frais de formation et d'indemnités maladie

La subvention de fonctionnement de la Ville de Saint-Avold s'est élevée à 103 000 € (stable depuis 2016). Nous avons pu organiser un marché aux puces ce qui a permis d'améliorer notre auto-financement.

Nos principaux financeurs pour 2024 :

➔ Ville de Saint-Avold : 103 000 € pour le fonctionnement, 25 029 € pour les projets (dont le salon Geek) et 5 510 € pour la politique de la Ville

➔ Conseil Départemental : 5 000 € pour des projets

➔ Conseil Régional : 7 600 € d'aide à l'emploi

➔ Communauté d'Agglo CASAS : 2 000 € pour des projets

➔ État : 5500 € pour des projets et 14 676 € d'aide à l'emploi (FONJEP et ASP)

➔ CAF 57 : 26 162 € de prestations de services et 1 992 € de bons de vacances

L'analyse de la répartition de nos dépenses de fonctionnement montre que 79 % de celles-ci sont relatives à des dépenses de personnel, salariés ou prestataires de service, 10,4 % à des achats (boissons, fournitures, transport, …) et 6,5 % à des services (communication, honoraires, assurances, cotisations, …).

Pour les recettes de fonctionnement, 52,7 % proviennent d'auto-financement (cotisations + adhésion et recettes manifestations) et 41,8 % de subventions.

Nous avons prélevé 9 929,99 € sur nos fonds dédiés pour financer nos différents projets et reversé 15 510 € sur ces fonds dédiés correspondant à des subventions reçues et non dépensées en 2024. Nous avons également provisionné 5 000 € pour modernisation de nos équipements.

Les contributions volontaires en nature ont été estimées à 29 775 € pour ce qui concerne le bénévolat et 117 939 € pour la mise à disposition gratuite de biens et de services par la Ville.

En conclusion, ces résultats 2024 sont proches de l'équilibre et donc fragiles.

Il faut surtout noter que dans nos recettes 2024, deux sommes importantes sont des rappels de l'année 2023 :

➔ 6 300 € de subvention municipale pour le salon Geek 2023

➔ 8 949 € d'aide de la CAF pour exercices antérieurs à 2024

Soit 15 249 € crédités en 2024 mais relatifs aux années antérieures. Sans ces sommes, nous afficherions pour l'exercice 2024 un déficit de 12 947 €.

Il est donc nécessaire de proposer de nouvelles activités pour augmenter le nombre de nos adhérents et de maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Pour le budget prévisionnel 2025, nous avons fait l'hypothèse de 800 adhérents en moyenne, et tenu compte de l'organisation d'un salon du vintage et du maintien de la subvention de fonctionnement de la Ville à son niveau actuel soit 103 000 €.

Ce budget équilibré s'élève à 420 310 €, en recettes et en dépenses, dont 51 500 € pour les projets.

Les subventions demandées pour ces projets se montent à 33 500 €.

Dans ce budget prévisionnel, nous n'avons pas prévu de revoir le prix de l'adhésion, qui avait déjà augmenté à la rentrée 2023.

Ce point devra bien-sûr être validé par l'Assemblée Générale.

Par contre, nous serons amenés à réévaluer le montant des cotisations en raison de la hausse des salaires, des prix et de nos frais de fonctionnement.

François Cellier
Trésorier

MJC DE ST-AVOLD

1 RUE DE LA CHAPELLE

57500 ST AVOLD

COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

COGEP SAINT AVOLD

24 rue des Jardins
57500 Saint Avold

RAPPORT DE PRESENTATION

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **MJC DE ST-AVOLD** relatifs à l'exercice du **01/01/2024** au **31/12/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	**322 990**	euros
Chiffre d'affaires :	**29 818**	euros
Résultat net comptable :	**2 302**	euros

Fait à Saint-Avold**,**
Le 22 mars 2024

Alexandre BARRA
Expert-comptable

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 500	5 500		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	58 700	43 860	14 840	20 328
	Autres immobilisations corporelles	54 934	51 403	3 531	4 334
	Immobilisations grévées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	705		705	705
	TOTAL (I)	119 839	100 763	19 076	25 368
	Comptes de liaisons				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
	Autres créances	10 612		10 612	17 001
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	286 532		286 532	275 110
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	6 770		6 770	7 937
	TOTAL (II)	303 914		303 914	300 047
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	423 753	100 763	322 990	325 415
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			705	705
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droits de reprise	4 573	4 573
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	41 810	40 351
	Résultat de l'exercice	2 302	1 459
	Total des fonds propres	48 686	46 384
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	12 630	18 178
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	12 630	18 178
	Total des fonds associatifs	61 316	64 562
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	92 193	84 265
	Total des provisions	92 193	84 265
	Comptes de liaisons		
Fonds dédiés	Aux fondations abritées		
	Sur subventions de fonctionnement	107 378	101 798
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	107 378	101 798
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 906	11 252
	Dettes fiscales et sociales	17 257	20 199
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 750	1 878
	Produits constatés d'avance	31 190	41 462
	Total des dettes	62 103	74 790
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	322 990	325 415
	Résultat de l'exercice exprimé en centièmes	2 301,89	1 459,20
	(1) Dont à moins d'un an	62 103	74 790
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	186 962	209 067
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	29 818	21 081
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	196 470	169 300
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 914	5 004
	Utilisations des fonds dédiés	101 798	100 638
	Autres produits	1 802	22
	Total des produits d'exploitation	525 764	505 112
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	177 557	168 426
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 702	3 524
	Salaires et traitements	174 216	166 217
	Charges sociales	51 002	50 172
	Dotation aux amortissements et dépréciations	7 283	7 559
	Dotation aux provisions	7 928	5 000
	Reports en fonds dédiés	107 378	101 798
	Autres charges	3 138	8 254
	Total des charges d'exploitation	532 204	510 951
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(6 440)	(5 839)

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(6 440)	(5 839)
PRODUITS FINANCIERS	De participation	2 560	2 417
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	2 560	2 417
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	2 560	2 417
	RESULTAT COURANT avant impôts	(3 880)	(3 422)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	6 648	5 687
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	6 648	5 687
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	70	806
	Sur opérations en capital	396	
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	466	806
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	6 182	4 881
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	534 972	513 216
	TOTAL DES CHARGES	532 670	511 756
	EXCEDENT ou DEFICIT	2 302	1 459

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	Prestations en nature	117 939	117 939
	Bénévolat	29 775	32 318
	TOTAL	147 714	150 257
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	117 939	117 939
	Prestations		
	Personnel bénévole	29 775	32 318
	TOTAL	147 714	150 257

Rui DIAS
Commissaire aux comptes
Expert Comptable

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
Association
1 Rue de la Chapelle – 57 500 SAINT AVOLD
Inscrite au registre des Associations
du tribunal d'instance de SAINT AVOLD
Sous la référence Volume XX – Folio n° 15

SIREN 411 110 802

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2024

MJC SAINT AVOLD

2a, rue du Jardin d'Ecosse 57530 ARS LAQUENEXY
Téléphone : 03 87 92 33 11 – rui.dias@adis-expertise.fr
Siret 448 613 646 00059 – APE 6920Z

commissaire aux comptes

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Association
1 Rue de la Chapelle – 57 500 SAINT AVOLD
Inscrite au registre des Associations du tribunal d'instance de SAINT AVOLD
Sous la référence Volume XX – Folio n° 15

SIREN 411 110 802

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de l'Association de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC).

I. OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. OBSERVATION

Sans mettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les points suivants :

- les faits caractéristiques mentionnés dans la note « Autres observations » de l'annexe des comptes ;
- les évaluations des contributions volontaires dans la note « Principes, règles et méthodes comptables », sous-titre « Contributions volontaires » ;
- la ventilation de la subvention annuelle de la municipalité d'un montant global de 171.000 euros, qui figure dans le compte subvention pour 106 000 euros et pour 65.000 euros en simple mention dans la partie du compte de résultat intitulé « Evaluation des contributions volontaires en nature » ;
- la comptabilisation de fonds dédiés pour un montant de 107 378 euros. La ventilation a été mentionnée dans l'annexe des comptes sous le titre « Tableau de suivi des fonds dédiés » et sous le titre « fonds dédiés ».

IV. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, à savoir :

- La dotation pour provision d'indemnité de fin de carrière (IFC) ;
- La distinction entre les subventions d'investissement et d'exploitation ;
- Les subventions reçues ;
- La répartition des contributions volontaires ;
- La constitution des fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES EN ASSEMBLEE GENERALE

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

VI. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 25 mars 2025.

VII. RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Metz, le 26 mars 2025
Le commissaire aux comptes
Rui DIAS

Rui DIAS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
2A rue du Jardin d'Ecosse
57530 ARS-LAQUENEXY

RAPPORT SPECIAL

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Association
1Rue de la Chapelle – 57 500 SAINT AVOLD
Inscrite au registre des Associations du tribunal d'instance de SAINT AVOLD
Sous la référence Volume XX – Folio n° 15

SIREN 411 110 802

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, j'ai été avisé des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

- Convention de mise à disposition

Convention entre la ville de SAINT-AVOLD et votre MJC, portant sur la mise à disposition de locaux scolaires sur la période allant du 4 septembre 2024 au 2 juillet 2025 dans le cadre des activités « Bébé gym » et « Gym éveil ». Cette convention a été signée le 16 juillet 2024. Les membres concernés par cette convention sont :

- M. STEINER René

- Convention de mise à disposition

Convention entre la ville de SAINT-AVOLD et votre MJC, portant sur la mise à disposition d'une salle à l'espace jeunes du Faubourg sur la période allant du 2 septembre 2024 au 6 juillet 2025 dans le cadre des activités musicales et autres.
Les membres concernés par cette convention sont :

- M. STEINER René

II. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVI AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

J'ai été avisé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'un exercice antérieur, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé, à savoir :

- Convention de mise à disposition

Convention entre la ville de SAINT-AVOLD et votre MJC, portant sur les subventions, mises à disposition et frais annexes versés ou pris en charge par la municipalité, tels qu'ils ressortent de la convention signée le 13 juin 2022 et préalablement autorisée par votre Conseil d'Administration, pour un montant de subventions versées de 106 000 € et pour un équivalent avantage en nature ou prise en charge directe des coûts pour un montant de 65.000 €. Les membres concernés par cette convention sont :

- M. STEINER René

Fait à Metz, le 26 mars 2025
Le commissaire aux comptes
Rui DIAS

Rui DIAS
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Metz
2A rue du Jardin d'Ecosse
57530 ARS-LAQUENEXY

M.J.C. Saint-Avold

COMPTES DE RESULTATS 2023 et 2024 ET BUDGET PREVISIONNEL 2025

(Base BP 2025 : 800 adhérents)	réalisé 2023			réalisé 2024 (provisoire)			prévu 2025		
	total	fonct	projets	total	fonct	projets	total	fonct	projets
TOTAL PRODUITS	**423 634**	**376 951**	**46 683**	**443 102**	**380 082**	**63 021**	**420 310**	**368 810**	**51 500**
TOTAL CHARGES	**422 174**	**374 960**	**47 214**	**440 800**	**381 739**	**59 062**	**420 310**	**368 810**	**51 500**
RESULTATS	**1 460**	**1 990**	**-531**	**2 302**	**-1 657**	**3 959**	**0**	**0**	**0**
	929 adh			*849 adh*			*800 adh*		
CHARGES	**total**	**fonct**	**projets**	**total**	**fonct**	**projets**	**total**	**fonct**	**projets**
60 - ACHATS									
604 Achats d'études et prestations de services									
60400013 Achats tickets divers	3 280	2 780	500	4 779	4 779		4 000	4 000	
60400014 Achats spectacles	4 833	-260	5 093	6 645	89	6 556	6 000		6 000
60400020 Achats formations	758	758		4 559	4 559		1 000	1 000	
60400021 Achats prestations de service fonct	22 263	22 263		20 114	20 114		20 000	20 000	
60400022 Achats prestations de service projet	10 568		10 568	17 563		17 563	16 000		16 000
60400023 Achats prestations intervenants	80 298	80 298		70 391	70 391		68 000	68 000	
Total lignes 604	**122 000**	**105 840**	**16 161**	**124 052**	**99 932**	**24 120**	**115 000**	**93 000**	**22 000**
606 Achats non stockés de matières et fournitures									
60630000 Fournitures d'entretien et petit équip.	3 586	3 586		3 273	1 912	1 361	3 500	2 000	1 500
60640000 Fournitures administratives	2 332	2 332		2 875	2 875		2 800	2 800	
60651000 Achats boissons et alimentation	7 173	6 188	985	9 198	6 443	2 755	9 500	6 500	3 000
60681000 Fournitures activités	6 189	5 531	658	6 364	3 659	2 705	6 500	4 000	2 500
Total lignes 606	**19 279**	**17 636**	**1 643**	**21 711**	**14 890**	**6 821**	**22 300**	**15 300**	**7 000**
TOTAL LIGNES 60	**141 280**	**123 476**	**17 804**	**145 763**	**114 821**	**30 941**	**137 300**	**108 300**	**29 000**
61 - SERVICES EXTERIEURS									
612 Redevance de crédit-bail	566	566		566	566		600	600	
613 Locations	1 273	1 273		2 648	1 540	1 108	2 000	900	1 100
615 Maintenance	766	766		341	341		1 000	1 000	
616 Primes d'assurance	4 299	4 299		4 626	4 626		5 100	5 100	
618 Divers				121	121				
TOTAL LIGNES 61	**6 905**	**6 905**	**0**	**8 302**	**7 194**	**1 108**	**8 700**	**7 600**	**1 100**
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS									
622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires									
62260000 Honoraires	7 659	7 659		7 844	7 844		11 700	11 700	
Total lignes 622	**7 659**	**7 659**		**7 844**	**7 844**		**11 700**	**11 700**	
623 Publicité, Publications, Relation publique	4 332	3 140	1 192	6 151	2 952	3 199	6 200	3 000	3 200
62380000 Divers (pourboires, dons)				150	150				
Total lignes 623	**4 332**	**3 140**	**1 192**	**6 301**	**3 102**	**3 199**	**6 200**	**3 000**	**3 200**
625 Déplacements, missions et réceptions									
62500001 Déplacements intervenants	329	49	280	1 740	1 740		1 800	1 800	
62500002 Déplacements personnel	2 048	2 048		650	650		500	500	
62580000 Frais hébergement restauration				254	254		250		250
Total lignes 625	**2 377**	**2 097**	**280**	**2 643**	**2 644**	**0**	**2 550**	**2 300**	**250**
626 Frais postaux et frais de télécommunication									
62610000 Frais postaux	46	46					0		
62620000 Frais de téléphone	1 041	1 041		1 574	1 574		1 400	1 400	
62621000 Frais d' internet	1 325	1 325		1 342	1 342		1 350	1 350	
Total lignes 626	**2 412**	**2 412**	**0**	**2 915**	**2 915**	**0**	**2 750**	**2 750**	**0**
627 Services bancaires et assimilés	230	230		160	160		200	200	
Total lignes 627	**230**	**230**	**0**	**160**	**160**	**0**	**200**	**200**	**0**
628 Divers									
62811000 Cotisation FRMJC	3 057	3 057		3 423	3 423		3 400	3 400	
62813000 Autres cotisations et adhésions	176	176		205	205		210	210	
Total lignes 628	**3 233**	**3 233**	**0**	**3 628**	**3 628**	**0**	**3 610**	**3 610**	**0**
TOTAL LIGNES 62	**20 242**	**18 770**	**1 472**	**23 491**	**20 293**	**3 199**	**27 010**	**23 560**	**3 450**

CHARGES		réalisé 2023			réalisé 2024			prévu 2025		
		total	fonct	projets	total	fonct	projets	total	fonct	projets
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES										
63130000	Participation des employeurs à la formatic	2 788	2 788		2 790	2 790		2 800	2 800	
63330000	Participation formationP	952	952		912	912		900	900	
TOTAL LIGNES 63		**3 740**	**3 740**	**0**	**3 702**	**3 702**	**0**	**2 800**	**2 800**	**0**
64 - CHARGES DE PERSONNEL										
641 Rémunérations du personnel										
64100000	Salaires	168 978	159 180	9 798	169 136	164 136	5 000	175 000	163 000	12 000
64100001	GUSo	3 949	3 949		3 920	3 670	250	3 500	3 250	250
64120000	Congés payés	-6 710	-6 710		200	200				
64140000	Indemnités et avantage divers				959	959		1 000		1 000
	Total lignes 641	**166 217**	**156 419**	**9 798**	**174 216**	**168 966**	**5 250**	**179 500**	**166 250**	**13 250**
645 Charges de sécurité sociale et prévoyance										
64510000	Cotisations URSAFF	42 992	39 968	3 024	41 148	38 648	2 500	43 500	39 350	4 150
64530000	Cotisations caisses retraite	4 201	4 201		4 095	4 095		4 200	4 200	
64550000	Prévoyance Mutex				660	660		700	700	
64551000	Charges sociales sur congés payés	-1 884	-1 884		145	145				
64560000	Cotisation Guso	4 096	4 096		3 871	3 621	250	3 500	3 250	250
	Total lignes 645	**49 405**	**46 381**	**3 024**	**49 920**	**47 170**	**2 750**	**51 900**	**47 500**	**4 400**
647 Autres charges sociales										
64750000	**Médecine du travail**	766	766		1 082	1 082		1 100	1 100	
	Total lignes 647	**766**	**766**	**0**	**1 082**	**1 082**	**0**	**1 100**	**1 100**	**0**
TOTAL LIGNES 64		**216 389**	**203 567**	**12 822**	**225 218**	**217 218**	**8 000**	**232 500**	**214 850**	**17 650**
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE										
651 Redevances pour concession										
65160000	Droits d'auteur et de reproduction (SACEI	2 251	635	1 616	2 053	1 749	304	1 200	900	300
65161000	Droits d'auteur SACD	1 500		1 500	40	40				
65180000	Autres droits et valeurs similaires	833	833		778	778		800	800	
	Total lignes 651	**4 584**	**1 468**	**3 116**	**2 871**	**2 567**	**304**	**2 000**	**1 700**	**300**
658 Charges diverses gestion courante		3 670	3 670		267	267		0		
TOTAL LIGNES 65		**8 254**	**5 138**	**3 116**	**3 138**	**2 834**	**304**	**2 000**	**1 700**	**300**
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES										
67120000	Pénalités, amendes, majorations	57	57		70	70				
67130000	Dons, libéralités	150	150		0	0		0		
67200000	Charges sur exercices antérieurs	599	599							
67520000	Immobilisations corporelles				396	396				
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS										
68110000	Dotation amortissement des immobilisatic	7 559	7 559		7 283	7 283		7 000	7 000	
68940000	Engagements à réaliser	12 000		12 000	15 510		15 510	0		
68150000	Provision pour charges	5 000	5 000		5 000	5 000		0		
68150100	Dotation aux provisions IFC		0		2 928	2 928		3 000	3 000	
TOTAL LIGNES 67 et 68		**25 365**	**13 365**	**12 000**	**31 187**	**15 677**	**15 510**	**10 000**	**10 000**	**0**
TOTAL CHARGES		**422 174**	**374 960**	**47 214**	**440 800**	**381 739**	**59 062**	**420 310**	**368 810**	**51 500**

PRODUITS	réalisé 2023			réalisé 2024 (provisoire)			prévu 2025		
	total	fonct	projets	total	fonct	projets	total	fonct	projets
		929 adh			*849 adh*			*800 adh*	
70 - VENTES DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICE									
706 Prestations de service									
70620000 Recettes autres manifestations	17 801	9 498	8 303	25 418	6 999	18 419	25 000	7 000	18 000
Total lignes 706	**17 801**	**9 498**	**8 303**	**25 418**	**6 999**	**18 419**	**25 000**	**7 000**	**18 000**
708 Produits des activités annexes									
70830000 Locations diverses salles	3 280	3 280		4 400	4 400		4 000	4 000	
Total lignes 708	**3 280**	**3 280**	**0**	**4 400**	**4 400**	**0**	**4 000**	**4 000**	**0**
TOTAL LIGNES 70	**21 081**	**12 778**	**8 303**	**29 818**	**11 399**	**18 419**	**29 000**	**11 000**	**18 000**
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION									
74100000 Subvention Ville	103 000	103 000		103 000	103 000		103 000	103 000	
74101000 Subvention Ville sur objectifs CEL	3 000		3 000	3 000		3 000	3 000		3 000
74102000 Subvention Ville exceptionnelle				22 029		22 029	16 000		16 000
74106000 Subvention Ville Politique Ville	5 500		5 500	5 510		5 510	7 000		7 000
Total lignes 741	**111 500**	**103 000**	**8 500**	**133 539**	**103 000**	**30 539**	**129 000**	**103 000**	**26 000**
74201000 Subvention de fonct Conseil Départemental sur obj.	3 500		3 500	5 000		5 000	7 500		7 500
74300000 Subvention Conseil Régional	4 000	4 000		7 600	7 600		0		
74400000 Subvention CASAS	7 000		7 000	2 000		2 000	0		
74510000 DDCS (Jeunesse et sports) FDVA	4 000		4 000	5 500	5 500		10 000	10 000	
74404000 Subvention CAF Prestation Service	15 952	15 952		17 213	17 213		15 500	15 500	
74404001 CAF bons vacances	1 790	1 790		1 992	1 992		1 800	1 800	
74404002 CAF exercices antérieurs	1 641	1 641		8 949	8 949		9 000	9 000	
Total lignes 742 à 744	**37 883**	**23 383**	**14 500**	**48 254**	**41 254**	**7 000**	**43 800**	**36 300**	**7 500**
74700000 Agence de Services et de Paiement	12 810	12 810		7 569	7 569		5 750	5 750	
74800000 FONJEP	7 107	7 107		7 107	7 107		7 108	7 108	
TOTAL LIGNES 74	**169 300**	**146 300**	**23 000**	**196 468**	**158 929**	**37 539**	**185 658**	**152 158**	**33 500**
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
75600000 Cotisations	194 064	190 264	3 800	173 108	173 108		166 000	166 000	
75601000 Participations cotisations	3 320	3 320		2 738	2 738		2 600	2 600	
75610000 Cartes adhésion	11 683	11 683		11 116	11 116		10 500	10 500	
75710000 Dons soutien MJC	21	21		1 740	1 740		1 740	1 740	
75800000 Produit divers gestion courante	1	1		62	62				
TOTAL LIGNES 75	**209 089**	**205 289**	**3 800**	**188 764**	**188 764**	**0**	**180 840**	**180 840**	**0**
76 - PRODUITS FINANCIERS									
76160000 Revenu autres formes	2 417	2 417		2 560	2 560		2 000	2 000	
TOTAL LIGNES 76	**2 417**	**2 417**	**0**	**2 560**	**2 560**	**0**	**2 000**	**2 000**	**0**
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS									
77200000 Produits sur ex ant	216	216							
77510000 Immobilisation incorporelle				1 100	1 100				
77700000 Quote part subvention investissement au résl.	5 687	5 687		5 548	5 548		5 500	5 500	
TOTAL LIGNES 77	**5 903**	**5 903**	**0**	**6 648**	**6 648**	**0**	**5 500**	**5 500**	**0**
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS									
78940000 Reprise provisions - fonds dédiés	10 840		10 840	9 930	2 867	7 063	15 000	15 000	
78750000 Reprise provision exceptionnelle	2 109	2 109					2 312	2 312	
TOTAL LIGNES 78	**12 949**	**2 109**	**10 840**	**9 930**	**2 867**	**7 063**	**17 312**	**17 312**	**0**
79 - TRANSFERT DE CHARGES									
79100010 Transfert de charges salaires	2 895	2 155	740	3 471	3 471		0		
79110000 Transfert de charges				3 743	3 743				
79140000 remb charges de personnel				1 700	1 700		2 500	2 500	
TOTAL LIGNES 79	**2 895**	**2 155**	**740**	**8 914**	**8 914**	**0**	**2 500**	**2 500**	**0**
TOTAL PRODUITS	**423 634**	**376 951**	**46 683**	**443 102**	**380 082**	**63 021**	**420 310**	**368 810**	**51 500**

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Mise à disposition gratuite de biens et services par la Ville						
* locaux	**65 000**			**65 000**		
* personnel, énergie, entretien, assurances, ...	**52 939**			**52 939**		
Bénévolat	**32 318**			**29 775**		

MANDATS DE RENOUVELLEMENT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« L'Assemblée Générale, propose de renouveler, pour six exercices, les mandats de M. Rui DIAS et du Cabinet ABEIX, dont les mandats arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée, en qualité respectivement de Commissaire aux Comptes titulaire et commissaire aux comptes suppléant de l'association.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale de 2031 statuant sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2030. »

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024 | 2025

SOMMAIRE

1/ LES ADHÉRENTS....1
1.1/ Nombre d'adhérents par tranche d'âge....1
1.2/ Nombre d'adhérents par lieu d'habitation....2
2/ PROGRAMMATION CULTURELLE....3
2.1/ Commission « culture & com. »....3
2.2/ Programmation culturelle....3
2.3/ Festival de théâtre amateur #2....5
2.4/ Gala « Au bout de mes rêves »....6
2.4/ Conclusion et perspectives....6
3/ LA MJC : INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR....8
3.1/ Conférences-débats par l'association DEnosMAINs....8
3.2/ Le rendez-vous des collectionneurs....8
3.3/ Marché de Noël et de l'artisanat....8
3.4/ Salon du geek 2024....9
3.5/ La brocante à Raymond....9
3.6/ Projet Campus....9
3.7/ Web-série « Le Repère »....10
4/ LABORATOIRE D'ARTISTES....11
4.1/ Préambule....11
4.2/ Humains, la Roya est un fleuve....11
4.3/ Bagages....12
4.4/ Conclusion et perspectives....12
5/ LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES....13
6/ SECTEUR JEUNESSE....14
6.1/ Accueil périscolaire....14
6.2/ Accueil de loisirs Été 2024....16
6.3/ Accueil de loisirs Automne 2024....18
6.4/ Accueil de loisirs Hiver 2025....20
6.5/ Accueil de loisirs Printemps 2025....22
6.6/ Conclusion et perspectives....23
7/ SYNTHÈSE....24
7.1/ Les adhérents....24
7.2./ Programmation culturelle....24
7.3/ La MJC : intérieur & extérieur....25
7.4/ Laboratoire d'artistes....27
7.5/ Les activités régulières....28
7.6/ Secteur jeunesse....28

1/ LES ADHÉRENTS

Après avoir maintenu un nombre d'adhérents constant ces deux dernières années, le nombre de nouvelles adhésions baisse légèrement passant de 890 pour la saison 2023-2024 à 790 pour cette saison. A noter que ce dernier nombre ne comptabilise pas les mois de mai et juin qui enregistrent habituellement des adhésions supplémentaires. Ces dernières concernent principalement le centre de loisirs de l'été et sont comptabilisées pour l'année suivante. Ainsi dans les 790 adhérents, 26 ont adhéré en juin 2024 et sont comptabilisés sur cette saison.

Ce sont « la petite enfance » et « l'enfance » qui sont le plus touchées par cette baisse. Nous pouvons tenter de l'expliquer, d'une part, par un contexte socio-économique difficile (les parents doivent faire des choix budgétaires concernant les activités des plus jeunes), et d'autre part, par un ralentissement de la démographie (il y a moins d'enfants qui entrent en petite section de maternelle que d'enfants qui sortent du CM2).

Ce constat doit amener à une réflexion collective afin d'envisager d'élargir les avantages tarifaires déjà présent en tenant compte du quotient familial afin de permettre l'accessibilité de nos activités au plus grand nombre. Il sera aussi nécessaire d'innover en proposant plus d'activités pour les plus jeunes.

1.1/ Nombre d'adhérents par tranche d'âge

	SAISON 2024-2025 (hors mai et juin)					
	HOMMES		FEMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
PETITE ENFANCE < 6 ANS	20	2,53%	29	3,67%	49	6,20%
ENFANCE 6-12 ANS	101	12,78%	137	17,34%	238	30,13%
ADOLESCENTS 13-17 ANS	38	4,81%	49	6,20%	87	11,01%
ADULTES	64	8,10%	352	44,56%	416	52,66%
TOTAL	**223**	**28,23%**	**567**	**71,77%**	**790**	**100,00%**

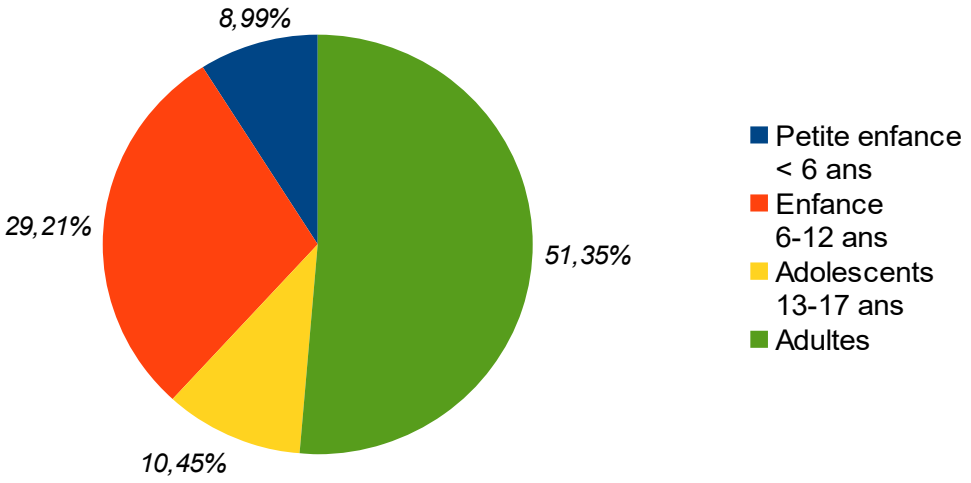

Ce nombre d'adhérents, bien qu'il enregistre une légère baisse, n'est plus l'indicateur référent de la pertinence de nos projets. En effet, ce sont environ 9000 personnes qui participent directement aux événements de la MJC cette saison. Ce public est de plus en plus nombreux à travers nos actions partenariales, gratuites ou payantes, qui prennent tout leur sens dans un projet d'éducation et de transformation sociale.

Notre projet est d'entreprendre une démarche placée sous le signe de la rencontre, qu'elle soit entre les générations, entre différents milieux sociaux et quels que soient les origines et parcours des uns et des autres, en évoluant vers la spécialisation de l'animation « jeunesse ». En effet, l'ouverture aux enfants entraînera immanquablement un cercle vertueux qui nous amènera naturellement à répondre aux sollicitations de ces enfants devenus à leur tour adolescents. Il s'agira aussi d'accompagner les jeunes adultes du territoire, dans toute leur diversité, dans leurs projets individuels ou collectifs avec pour points de mire la socialisation et le développement de la citoyenneté par la rencontre.

1.2/ Nombre d'adhérents par lieu d'habitation

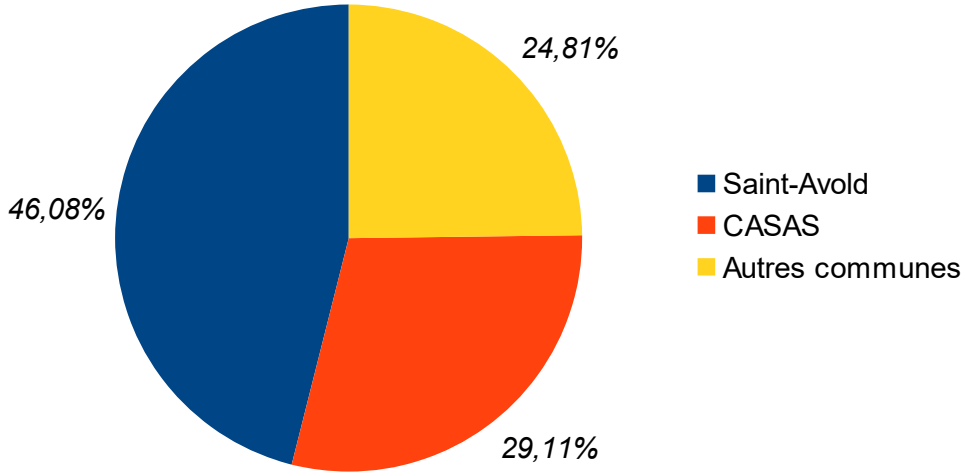

En ce qui concerne l'origine de nos adhérents, 46,08 % sont de Saint-Avold, 29,11 % de la CASAS et 24,81 % des autres communes environnantes.

La zone d'intervention de la MJC est donc intercommunale. Elle peut s'étendre à la région en fonction des besoins et des partenaires avec qui elle travaille.

La MJC de Saint-Avold participe à la vie de son territoire. Elle est partie prenante des processus de concertation et de co-construction de politiques publiques. A ce titre les projets doivent viser à :

- ✓ participer au développement local et à l'équité sur les territoires ;
- ✓ proposer un lieu de vie ouvert à la population locale dans toute sa diversité y compris intergénérationnelle ;
- ✓ favoriser l'implication de la population dans la mise en œuvre du projet ;
- ✓ accorder une attention particulière à la prise en compte de l'environnement du projet (écologique, territorial, social, sociétal…) ;
- ✓ proposer et/ou accompagner des initiatives citoyennes.

2/ PROGRAMMATION CULTURELLE

2.1/ Commission « culture & com. »

A travers des actions innovantes, la MJC implique les bénévoles de l'association, avec une ouverture à tous les publics, dans la mise en place de projets culturels sur le territoire.

Composée de 8 bénévoles de la MJC et le directeur, cette commission a pour objet la mise en place de projets et l'organisation des manifestations. En effet, les bénévoles et élus de la MJC sont au cœur du projet culturel et artistique de la structure, au profit des habitants du bassin de Saint-Avold.

Ces réunions permettent de bâtir une programmation tous publics. Mais son action ne se limite pas à cela. Elle est en charge de la prise de contact avec les compagnies théâtrales, de la négociation des contrats, de la mise en lien avec les publics dans le cadre de résidence et de l'accueil des artistes et des publics. Enfin, elle propose systématiquement à d'autres personnes d'intervenir bénévolement sur les manifestations proposées par la MJC.

2.2/ Programmation culturelle

MANIFESTATIONS 2024

20 janvier
TAILLEURS POUR DAMES
Théâtre
Nombre d'entrées payantes : 51
Nombre d'entrées gratuites : 2
Nombre de bénévoles : 10

---

3 février
LES CRAPAUDS FOUS
Théâtre
Nombre d'entrées payantes : 83
Nombre d'entrées gratuites : 3
Nombre de bénévoles : 12

---

8 mars
TOUS MES RÊVES PARTENT GARE D'AUSTERLITZ
Théâtre
Nombre d'entrées payantes : 40
Nombre d'entrées gratuites : 0
Nombre de bénévoles : 6

---

22 mars
LEOIN RUA
Soirée irlandaise
Nombre d'entrées payantes : 105
Nombre d'entrées gratuites : 5
Nombre de bénévoles : 12

13 avril
ET POURTANT IL TOURNE
Théâtre
Spectacle annulé pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Du 15 au 19 mai
FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR #2
Nombre d'entrées payantes : 378
Nombre d'entrées gratuites : 133
Nombre de bénévoles : 27

14 juin
AU BOUT DE MES RÊVES
Gala de fin d'année
Nombre d'entrées payantes : 333
Nombre d'entrées gratuites : 4
Nombre de bénévoles : 27 | Nombre d'animateurs d'activités : 11

12 octobre
DÉSHABILLEZ MOTS
Théâtre
Nombre d'entrées payantes : 88
Nombre d'entrées gratuites : 13
Nombre de bénévoles : 6

15 novembre
NOËL WALTERTHUM
Apéro-concert
Nombre d'entrées payantes : 27
Nombre d'entrées gratuites : 1
Nombre de bénévoles : 2

2.3/ Festival de théâtre amateur #2

Du 15 au 19 mai 2024 était organisé la deuxième édition du festival de théâtre amateur.

Ce sont donc 511 spectateurs qui ont pu découvrir une programmation exclusivement orientée vers la comédie à travers 11 spectacles proposée par des compagnies de théâtre locales.

➔ **La poupée et le magicien | Mercredi 15 mai à 15h**
Avec Jonathan Daniels et Jacinthe Janowskyj | Magie et danse à partir de 3 ans

➔ **T'emballe pas | Mercredi 15 mai à 20h**
Pièce de Christian Rossignol par la Cie de Théâtre du Lion's Club de Saint-Avold

➔ **Le défunt | Jeudi 16 mai à 20h**
de René De Obaldia, par la troupe Avant scène

➔ **La demande en mariage | Jeudi 16 mai à 20h45**
de Tchékhov, par la Cie des Masques, des Voix

➔ **L'azote | Jeudi 16 mai à 21h30**
de René De Obaldia (1960), par la Cie des Masques, des Voix

➔ **Le médecin volant | Vendredi 17 mai à 10h30**
de Molière par la Cie Incognito. *Spectacle à destination des scolaires*

➔ **Panique au ministère | Vendredi 17 mai à 20h** *(Spectacle reporté)*
de Jean Franco et Guillaume Mélanie, par la Cie Prof Théâtre

➔ **Chez Berthe | Samedi 18 mai à 15h**
par la troupe Entr'Aides Cancer

➔ **Bonne année Anémone | Samedi 18 mai à 20h**
par Fantaisie Théâtre

➔ **Les grenouilles + Adieu Berthe | Dimanche 19 mai à 15h et 16h45**
par la Cie Komédie Fançoise

2.4/ Gala « Au bout de mes rêves »

Le gala de fin d'année des ateliers de pratiques artistiques amateurs de la MJC s'est déroulé vendredi 14 juin à 19h au Centre Culturel Pierre Messmer.

Ce spectacle pluridisciplinaire, mêlant musiques, danses, cirque et magie racontait l'histoire d'un petit garçon souhaitant devenir clown et qui va tout mettre en œuvre pour réaliser son rêve. Pour cela, il part à la rencontre de créatures extraordinaires, découvre l'amour et affronte la réalité d'une société qui le mène au chaos puis reconstruit tout pour aller jusqu'au bout de ses rêves.

Ce spectacle, qui fut un succès sur scène et dans la salle, a accueilli 333 spectateurs, grâce au travail de 11 animateurs-techniciens et leurs 123 adhérents (72 enfants+ 51 adultes).

Il a aussi mobilisé 27 bénévoles qui étaient en charge du catering, de la billetterie, du placement du public et de l'espace bar et restauration. Une équipe était aussi dédiée pour l'accueil des enfants avant, pendant et après le spectacle.

Disciplines représentées

Danses orientales, hip-hop, moderne, zumba, arts du cirque, magie, piano, percussions africaines, guitare électrique et chant gospel

2.4/ Conclusion et perspectives

En 2024, nous avons accueilli 1266 spectateurs sur 14 dates (2 spectacles annulés), sans compter les nombreux bénévoles présents à chaque manifestation.

Chaque année, le public est de plus en plus nombreux à découvrir les artistes programmés à la MJC. La programmation de spectacles vivants est aussi l'occasion de découvrir un travail où les artistes professionnels et/ou amateurs ont la possibilité de rencontrer le public du territoire en ayant la possibilité d'utiliser toutes les caractéristiques d'un équipement de qualité avec le soutien de l'équipe professionnelle et des bénévoles.

La mise en place d'apéro-concerts a permis de proposer un nouveau concept. La formule est simple : permettre à tous les publics de profiter à un prix très accessible d'un concert à la sortie du travail, partager un verre et écouter le son de la scène locale. Cela montre que les élus de la MJC cherchent continuellement à se renouveler en proposant une offre culturelle en lien avec nos valeurs et nos missions de structure d'éducation populaire.

Suite au succès du festival de théâtre amateur, une troisième édition sera proposée en 2025 avec la même recette : troupes locales et comédies. Nous espérons conquérir un public encore plus nombreux. Il est aussi envisagé des partenariats avec d'autres structures culturelles locales afin de partager et/ou délocaliser une partie de la programmation.

Malgré la réussite du gala de fin d'année, les élus de la MJC n'ont pas souhaité renouveler l'expérience. En effet, la mobilisation importante des équipes salariés, bénévoles et des adhérents reste compliquée. De plus, ce spectacle n'atteint pas l'équilibre budgétaire. A la place, la MJC organisera une fête de quartier en juin 2025 qui permettra aux nombreux adhérents de se produire sur scène mais aussi de partager leurs passions avec le public.

Pour la prochaine saison, nous allons continuer notre programmation en théâtre et musiques avec peut-être la proposition d'une soirée cabaret et/ou d'une soirée irlandaise. Les représentations de théâtre continueront de mettre en lumière des compagnies locales.

De plus, la commission « culture et com. » va redéfinir le projet de cette salle. En effet, elle doit continuer à évoluer en s'adaptant aux contraintes du territoire et de sa population. Notre politique culturelle doit s'inscrire dans un projet d'éducation populaire porté par la MJC. C'est pourquoi, il est prévu qu'en plus de la programmation annuelle, des actions seront orientées, d'une part, vers les publics éloignés de la culture et, d'autre part, vers d'autres associations locales qui sont force de propositions.

Toutes ces actions doivent permettent de développer des actions culturelles à destination de tous les publics du territoire. En effet, la MJC est partie prenante des processus de concertation et de co-construction de politiques publiques. A ce titre les projets visent à :

- ✔ **participer au développement local et à l'équité sur les territoires ;**
- ✔ **proposer un lieu de vie ouvert à la population dans toute sa diversité y compris intergénérationnelle ;**
- ✔ **favoriser l'implication de la population dans la mise en œuvre des actions ;**
- ✔ **accorder une attention particulière à la prise en compte de l'environnement du projet (écologique, territorial, social, sociétal…) ;**
- ✔ **proposer et/ou accompagner des initiatives citoyennes.**

3/ LA MJC : INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR

3.1/ Conférences-débats par l'association DEnosMAINs

Cette saison, la MJC a souhaité renforcer son partenariat avec l'association DenosMAINs. Déjà accueillie depuis de nombreuses années dans les locaux de la MJC, il nous a semblé important de valoriser ce travail qui, au-delà d'être essentiel, est en parfaite adéquation avec les valeurs et les missions d'une structure d'éducation populaire comme la notre. En effet, à l'heure où l'écologie et l'environnement prennent de l'importance, l'association DenosMAINs veut continuer à sensibiliser le public à intégrer ces notions dans la vie quotidienne.

C'est pourquoi, la MJC a décidé d'inclure dans sa programmation culturelle les conférences, débats et autres initiatives déjà mises en place par l'association et ainsi permettre une meilleure visibilité de ces événements et du travail de l'association.

3.2/ Le rendez-vous des collectionneurs

« *Le rendez-vous des collectionneurs est l'occasion donnée aux passionnés des environs de Saint-Avold de se rencontrer tous les premiers samedis du mois à la MJC, rue de la Chapelle. C'est autour de 6 stands d'exposition qu'ils ont le plaisir de regarder des objets de collection récents ou plus anciens, de faire des échanges, de recevoir des conseils, de se faire expertiser des objets ou de raconter leurs trouvailles. On y trouve principalement des timbres, des monnaies, des cartes postales, des capsules de champagne et bien d'autres objets de collection.*

Le public, d'une trentaine de personnes en moyenne est composé de novices, de curieux ou de passionnés. »[1]

3.3/ Marché de Noël et de l'artisanat

Le marché de Noël et de l'artisanat qui s'est déroulé le 20 octobre 2024 dans la salle des congrès a été une réussite.

Même s'il est impossible de comptabiliser le nombre de visiteurs, nous notons une légère baisse de la fréquentation. A noter que contrairement à l'année dernière, cet événement s'est déroulé sur 1 jour au lieu de 2.

Les retours des exposants sont très positifs. Les bénévoles de la MJC se sont mobilisés pour proposer une petite restauration ainsi qu'une buvette durant cette journée. Accessible gratuitement, des centaines de visiteurs ont pu découvrir l'artisanat local et préparer un peu en avance leurs fêtes de fin d'année.

1 Rédigé par G. Heymes et B. Pilutti

3.4/ Salon du geek 2024

Le salon du Geek s'est tenu dans la salle Agora les 9 et 10 novembre 2024.

Portée officiellement par la MJC à la demande la ville de Saint-Avold, cette édition a été un succès. Ce sont plus de 4500 visiteurs qui ont arpenté les allées du salon durant ce week-end.

Au niveau financier, la MJC a équilibré son budget grâce au soutien de la municipalité qui a accordé une subvention exceptionnelle de 15729,36 €.

Cette édition a été l'occasion de travailler en partenariat avec des associations locales comme les « Moto Customs » qui avait en charge la partie bar et restauration, le CMSEA[2] qui tenait un stand de sensibilisation aux écrans, « Ghostbusters » qui a proposé de nombreuses animations mais aussi avec le service jeunesse de la ville qui permettait de s'essayer au « rétro-gaming ».

La prochaine édition se déroulera les 25 et 26 octobre 2025 et proposera toujours plus de nouveautés et de surprises.

3.5/ La brocante à Raymond

La brocante à Raymond s'est déroulée dimanche 21 avril 2024. 2125 visiteurs ont pu venir faire des affaires lors de cette journée organisée par la MJC.

Au niveau financier, l'association a réalisé un excédent de 3058,11 €. Cette somme contribue au fonctionnement de la MJC mais aussi à la mise en place de projets à destination des jeunes.

3.6/ Projet Campus

Le Projet campus, proposé et coordonné par l'association « Synopsis », s'est déroulé en juillet 2024 à l'espace Clemenceau et a rassemblé plusieurs structures jeunesses du territoire.

La MJC a ainsi mobilisé 9 adolescents sur ce projet et à mis à disposition ses locaux et une partie de son équipe d'animation.

Les objectifs étaient de :

- ➔ Rassembler une trentaine de jeunes adolescents de 10 à 17 ans lors d'une semaine ce création mêlant des ateliers breakdance, vidéo, rap et graffiti.
- ➔ Proposer un projet collectif à vocation culturel et faire découvrir des disciplines artistiques.
- ➔ Se projeter dans une logique de création et de projet, avec un rendu final.
- ➔ Proposer des expériences à des jeunes : production sur scène, tournage de clips, enregistrements en studio…pour construire un projet engageant et qualitatif.
- ➔ Faire rayonner le territoire avec un projet culturel ambitieux et fédérateur.
- ➔ Impliquer des acteurs éducatifs autour d'un projet collaboratif.

Ce projet a rencontré un réel succès et une saison 2 est d'ores et déjà prévue en 2025.

2 CMSEA = Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes

3.7/ Web-série « Le Repère »

"Le repère" est une web série sociale et solidaire proposée par MJC de France et réalisée avec un réalisateur professionnel, sur et avec les MJC. Les saisons 1 et 2 ont été réalisées avec les MJC de Champagne Ardennes et de Bretagne.

Il s'agit d'une fiction sur les MJC des villes et des champs comme espaces d'engagement : « *Suite à l'ultimatum du président de la Maison des Jeunes et de la Culture d'un petit village, une vingtaine d'habitants, unis par la volonté de pérenniser le lieu, se portent volontaires pour reprendre la gestion de l'association. Vont-ils grâce à leur engagement réussir à sauver la MJC ?* ».

Ce projet coanimé par les fédérations de MJC de Lorraine, encadré par Raphaël Médard, réalisateur professionnel, s'adressait à tous les adhérents, quel que soit l'âge, l'origine, les compétences...

« A travers cette web série, nous avons choisi de mettre en avant les valeurs portées par les MJC et ceux qui les font vivre. Qu'elles soient des villes ou des champs, avec professionnels ou sans professionnels. Les MJC sont des lieux de rencontre, d'expression, d'expérimentation et de partage, des lieux qui produisent de l'engagement, de la solidarité, de l'émancipation, individuel et collectif, des lieux pour et avec toutes et tous, et ça, ça ne se voit et ne se mesure pas toujours ! »

La saison 3 s'est construite avec les MJC de Lorraine et les fédérations. Au total plus de 200 personnes, bénévoles, adhérents, professionnels des MJC ont participé à l'écriture et au tournage, autant devant que derrière la caméra, de cette histoire pleine de rebondissements au cœur des enjeux actuels en matière de bénévolat et de maintien de lieux essentiels au bien vivre ensemble.

15 épisodes sont à découvrir sur la chaîne Youtube Le Repère :
https://www.youtube.com/channel/UCTETyQF3_gbeYSeoFIb4VrA

Pour la MJC de Saint-Avold, le tournage a eu lieu entre le 16 et le 18/07/2024. Ce sont 10 adolescents de l'EJN ainsi que 4 bénévoles qui ont participé à cette expérience.

Les deux premiers épisodes ont été diffusés le vendredi 18 octobre à 18h à la MJC. Cette soirée, en multiplexe avec de nombreuses MJC de la région Grand-Est, a permis de rassembler de nombreuses associations du territoire Lorrain et ainsi partager les expériences vécues.

La MJC de Saint-Avold a accueilli la MJC de Morhange (CASAS) qui a aussi participé au projet et qui était présente avec ses jeunes ainsi que la MJC de Boulay.

4/ LABORATOIRE D'ARTISTES

Le projet « Laboratoire d'artistes 2024 » est soutenu par la ville de Saint-Avold et la CASAS dans le cadre du financement « Politique de la ville ».

4.1/ Préambule

Il est important de mettre en valeur notre projet à destination des publics éloignés de la culture. La MJC participe activement à la démocratisation de la culture par ses actions diversifiées et touchant au plus près des préoccupations des publics.

La MJC est un espace de créations, de recherches, d'expérimentations mais aussi un lieu de vie, de partage et de découverte qui incite aux débats et aux confrontations d'idées.

La salle de spectacles de l'Espace Chapelle propose une logistique intéressante ainsi qu'un équipement technique de qualité professionnelle. A travers sa programmation, la MJC de Saint-Avold peut impulser une dynamique favorisant le rayonnement d'un projet culturel à l'échelle locale et régionale.

La proximité avec les publics est aussi essentielle. Ces rencontres jouent un rôle décisif en matière de développement culturel. Ce sont des passerelles pour que la culture prenne cette place qui nous semble fondamentale dans l'émancipation de l'individu : les laboratoires d'artistes sèment des graines, et ont pour effet de structurer un projet culturel et de faire réfléchir à la place de l'art et/ou de l'expression au sens large dans une perspective individuelle ou citoyenne.

En l'occurrence, il s'agit de sensibiliser au théâtre par le biais de spectacles s'articulant autour de thématiques fortes.

Afin d'éclairer les débats sur les migrations actuelles, le choix s'est porté, cette année, sur le thème de la migration.

4.2/ Humains, la Roya est un fleuve

Vendredi 10 janvier 2025

Public : 90 adolescents issus principalement du quartier prioritaire de la ville

Cette performance est une adaptation pour la scène de la bande dessinée d'Edmond Baudoin et Troubs : Humains, la Roya est un fleuve.

Dans cet ouvrage, les auteurs font le portrait de centaines de bénévoles qui accueillent sans relâche les personnes en exil arrivant en France par la vallée de la Roya, à la frontière italienne. Ils trouvent là une humanité ouverte, solaire, pour qui « ouvrir les bras » est une force de vie.

Mêlant la délicatesse du travail musical d'Aude Romary au violoncelle, le souffle de Léo Grange pour les textes et les dessins projetés en vidéo, cette performance se met à l'écoute de la poésie fine, simple et profonde de la bande dessinée. Poignant et lumineux.

Un débat entre les élèves et Perrine Maurin, qui a adapté et mis en scène la pièce, a eu lieu après la représentation.

4.3/ Bagages

Mardi 5 novembre, mercredi 12 et vendredi 14 mars 2025.
Public : 90 adolescents issus du quartier prioritaire de la ville et leurs familles

Ce film, réalisé par Paul Tom, donne la parole et la scène à des adolescents de l'école secondaire Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont nouvellement arrivés à Montréal. On découvre leur récit de migration et d'intégration à travers des ateliers d'art dramatique, des mises en scènes théâtrales et des entrevues où ils se révèlent à nous. Ils témoignent d'un « ailleurs » et d'un « avant » qui deviendront « ici » et « maintenant ». Ils sont jeunes, mais parlent de leur parcours avec une sagesse déconcertante, une émotion à faire trembler les plus durs et une authenticité désarmante. ».

Suite au visionnage de ce documentaire, qui a pu s'inclure dans le festival « Migrations », des échanges entre les adolescents, leurs familles et un animateur ont été proposés.

4.4/ Conclusion et perspectives

La MJC cherche à s'inscrire pleinement dans une politique de partenariats ouverts et participe ainsi à l'aménagement du territoire en terme d'actions artistiques et d'éducation populaire.

Les objectifs sont atteints. Si le projet initial n'a pas pu être mené dans son intégralité en raison de la baisse du budget alloué, la MJC a su répondre aux objectifs fixés initialement.

Les propositions artistiques ont permis de toucher un public plus large et d'amener les adolescents et leurs familles à penser autrement et à envisager la migration sous un autre regard en faisant, en quelque sorte, un « pas de côté ».

Pour l'année 2025, le projet change de thématique et abordera la notion de « harcèlement ». Les actions seront orientées vers les Quartiers Prioritaires de la Ville et auront pour ambition de s'adresser encore et toujours aux publics éloignés de la culture.

Pour cela, nous proposerons aux établissements scolaires la création « Marcher au bord du monde ». Proposé par la Cie du Jarnisy, ce spectacle créé à partir de recueils de paroles d'adolescents dure le temps d'un cours (entre deux sonneries).

« C'est l'histoire d'une jeune femme, devenue mère bien trop tôt, Justine. C'est le témoignage d'une relation difficile, entre une mère et sa fille, Coralie. C'est le récit d'ambitions avortées : celle d'une reconnaissance sociale ; celle d'un meilleur salaire ; celle de brillantes études. C'est un spectacle qui commence l'air de rien et se termine comme pavé dans la mare. C'est un spectacle qui se joue des codes du théâtre pour faire mouche dans le cœur de tous les spectateurs. ».

5/ LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

La MJC de Saint-Avold développe sa conception de l'Homme et de la Culture en proposant 46 activités liées aux pratiques culturelles, sportives et aux techniques amateurs, réparties sur plus de 87 créneaux horaires.

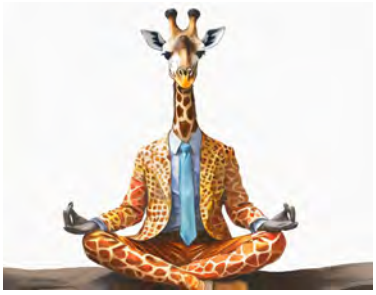

La culture et la formation sont, parmi d'autres, des éléments essentiels à la construction de la personnalité. A ce titre elles occupent une place importante dans l'action des Maisons des Jeunes et de la Culture. Mais la culture d'un individu ne se réduit pas à sa culture artistique et à sa capacité de discernement esthétique. Les Maisons des Jeunes et de la Culture défendent une conception globale et dynamique de la culture prenant en compte chaque individu, son identité et sa citoyenneté dans un environnement en mutation.

Dans le champ des pratiques amateurs, la Maison intervient au quotidien, au travers d'activités payantes et encadrées par des professionnels ou des bénévoles selon les pôles d'activités suivants : le bien-être, la musique, l'expression scénique, les arts visuels, les loisirs, les langues vivantes et la petite enfance. Il faut continuer de proposer ce type d'activités avec le souci de la plus grande ouverture à tous.

Il est essentiel de poursuivre les efforts entrepris pour consolider les activités existantes avec la conviction de retrouver les personnes parties pendant la crise sanitaire et l'espoir d'en attirer de nouvelles.

6/ SECTEUR JEUNESSE

6.1/ Accueil périscolaire

6.1.1/ Fréquentation du 04/09/2024 au 02/07/2025

Ce sont plus de 43 enfants qui étaient inscrits à l'accueil périscolaire de la MJC : 7 enfants de moins de 6 ans, 32 enfants entre 6 et 12 ans ainsi que 4 enfants de plus de 12 ans.

A noter que depuis janvier 2025, l'accueil adolescents n'est plus déclaré comme accueil périscolaire mais comme un accueil jeunes. Désormais accessible gratuitement, l'objectif est de permettre une plus grande flexibilité dans l'accueil et l'organisation.

6.1.2/ Ouverture et horaires

L'accueil de loisirs sans hébergement pour les enfants et les adolescents s'est ouvert du 4 septembre 2024 et se prolongera jusqu'au 2 juillet 2025, de 7h30 à 18h pour les 4-12 ans et de 14h à 19h pour les adolescents de 13-18 ans.

6.1.3/ Descriptif de la structure

Pour les enfants de 4 à 12 ans, l'accueil est situé 1 rue de la Chapelle à Saint-Avold.

Pour les adolescents de 13 à 18 ans, l'accueil est situé 13 avenue Clémenceau à Saint-Avold.

Espace Chapelle

- un hall d'accueil
- une salle d'activités pour les 6-12 ans
- une salle d'activités pour les 4-5 ans
- une salle de sieste
- une cuisine
- des bureaux administratifs

Espace Clémenceau

- un hall d'accueil
- une salle d'activités au 3ème étage
- une salle de danse au 2ème étage
- une salle de réunion

Nous avons aussi accès au stade municipal mis à la disposition par la ville

6.1.4/ Inscriptions et tarifs

L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur et doit être faite avant le vendredi matin précédant la première semaine de vacances.

La validation de l'inscription se fait une fois le dossier complété et le règlement versé.

Tout participant doit rendre un dossier d'inscription complet. Il comprend :

- ✓ Le dossier d'inscription.
- ✓ La fiche sanitaire de liaison complétée.
- ✓ Un certificat d'aptitude à la vie en collectivité qui atteste que les vaccins obligatoires sont à jour ou, le cas échéant, la copie du carnet de santé mentionnant les vaccins.

Le tarif par enfant varie en fonction du quotient familial et des fratries.

6.1.5/ Capacité d'accueil

En raison de la contrainte de ses locaux, la MJC peut accueillir :

- ✓ 59 enfants de 4 à 18 ans
- ✓ 15 enfants de moins de 6 ans
- ✓ 25 enfants de 6 à 12 ans
- ✓ 19 adolescents de 13 à 18 ans

6.1.6/ Personnel pédagogique et technique

L'équipe d'animation est composée par des professionnels de l'animation diplômés et renforcée, en cas de besoins, par des stagiaires ou des personnes non-diplômées (dans le respect de la réglementation concernant l'équilibre des équipes encadrantes). Cette équipe est dirigée, avec brio, par Huguette Leibfried, titulaire d'un brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD).

6.1.7/ Intentions éducatives

« La MJC constitue un élément essentiel de la vie sociale et culturelle d'un territoire de vie : pays, agglomération, ville, communauté de communes, commune, village, quartier ».

La démocratisation de la culture, la formation des jeunes à la citoyenneté, l'auto-construction d'un savoir-être par l'apprentissage de savoir-faire et l'acquisition de savoirs, sont autant d'éléments qui composent ce projet. Pour le mettre en œuvre, les MJC bénéficient de soixante ans d'expérience dans l'animation de la vie locale et la mise en œuvre de médiations culturelles, sociales et politiques. Ces médiations se traduisent par des actions de sensibilisation, d'enseignements et d'éducations artistiques, de créations et de développement de pratiques culturelles, notamment amateurs. Elles permettent d'enrichir le lien social et de reformuler en permanence les exigences du « vivre ensemble » , essence même de notre projet d'éducation populaire.

Tous les objectifs fixés permettent de contribuer au développement des capacités motrices, des connaissances, de l'imaginaire et de la socialisation de l'enfant. L'autonomie est envisagée pour chaque enfant dans la mise en pratique des moments quotidiens (accueil, repas, activités, temps calmes, ...) et dans la mesure de ses capacités. La responsabilisation s'applique également en fonction des capacités de chacun, au cours des différents moments d'activités. Les enfants sont impliqués dans le projet, soit par un échange important entre eux, soit par un échange avec les adultes, ainsi, ils peuvent s'exprimer en utilisant différents outils (forum bilan en fin de journée, boîte à idées, choix des activités…).

Les enfants âgés de 3 à 6 ans, en phase de pré-socialisation, développent l'apprentissage des règles de la vie en collectivité. Ils font preuve d'une imagination fertile mais aussi d'une curiosité exacerbée envers le monde qui les entoure.

Les enfants de 6 à 11 ans, dans une phase d'opérations concrètes, s'intéressent à tout, et la vie de groupe y prend une importance croissante. Plutôt actifs, ils ont soif d'actions et d'expériences.

Pour les adolescents, c'est permettre de pratiquer des loisirs actifs et diversifiés dans des milieux et des environnements différents de leur vie quotidienne. Permettre au jeune d'exister en tant qu'individu social mais aussi de lui permettre de prendre conscience et de respecter l'autre (jeune et adulte) avec ses différences (sociales, physiques, culturelles…)

C'est apprendre à reconnaître l'autre comme existant à part entière dans le groupe et dans ses différences. Les centres de loisirs ont pour vocation de favoriser les espaces d'expression laissant le libre droit à la parole, aux expressions culturelles ou artistiques ainsi que le droit à la discussion critique, à la confrontation des idées et de prise de responsabilités dans un environnement sécurisant et sécurisé. Le jeune doit pouvoir se remettre en question en s'expliquant et en construisant une argumentation et aller jusqu'à construire par lui-même. Plus que de choix aux connotations consommatoires trop évidentes, il est question de participation, de prise d'initiatives. L'aider à grandir c'est également l'accompagner dans l'exploration du cadre sociétal et de ses règles et par le rappel à la loi. Le centre de loisirs doit offrir l'occasion aux jeunes de vivre la citoyenneté et les règles qu'elle impose.

6.2/ Accueil de loisirs Été 2024

6.2.1. « Les Portes du Temps » pour les 4-12 ans

Du 08/07 au 12/07 **Le Far-West** Sortie au CPN Les Coquelicots 48 enfants inscrits dont 14 de moins de 6 ans	**Du 15/07 au 19/07** **Le monde médiéval** Sortie au Château Fort de Fleckenstein 48 enfants inscrits dont 16 de moins de 6 ans
Du 22/07 au 26/07 **Découverte des indiens Lakotas** Sortie à la forêt des défis 48 enfants inscrits dont 15 de moins de 6 ans	**Du 29/07 au 02/08** **Les scientifiques de demain** Sortie à Didiland 45 enfants inscrits dont 10 de moins de 6 ans

Bilan qualitatif

Cet accueil a été une réussite. L'équipe d'animation, dirigée par Huguette Leibfried, a assuré la protection physique, morale et affective des enfants accueillis à la MJC. Chaque semaine, une sortie loisirs et de nombreuses activités étaient proposées.

La nouvelle salle d'activité au sous-sol du bâtiment Chapelle a permis de scinder les groupes des plus petits et ainsi leur proposer des activités plus ciblées.

Même s'il existe des marges de progression en terme d'animations pédagogiques, les enfants semblaient heureux de venir à la MJC.

L'équipe a rencontré quelques difficultés concernant la gestion des fratries car les petits souhaitaient rester avec leur grand frère ou grande sœur. Chaque cas a été traité individuellement avec les parents.

Il faudra rester attentif à la durée de l'accueil. En effet, les années précédentes, la MJC accueillait les enfants pendant trois semaines. Avec une semaine supplémentaire cette année, l'équipe a montré des signes de fatigue importants. En 2025, soit il faudra revenir à 3 semaines d'accueil, soit proposer trois semaines en juillet et une fin août ?

6.2.2/ « Vac'Ados » pour les 11-18 ans

Du 08/07 au 12/07 **Projet Campus** 9 adolescents inscrits à la journée	**Du 15/07 au 19/07** **Tournage Web-série « Le Repère »** 10 adolescents inscrits à la demi-journée
Du 22/07 au 26/07 **Jeux & Olympiades** 7 adolescents inscrits à la demi-journée	**Du 29/07 au 02/08** **Autour de l'eau** 7 adolescents inscrits à la demi-journée

Bilan qualitatif

Cet accueil était soumis à une nouvelle tarification, en lien avec la réglementation. Les prix étaient plus élevés que les autres années. Cependant, les thématiques proposées ont attiré de nombreux adolescents qui ont su trouver leur place dans les projets proposés. L'équipe, composée par Malika et Sémi, a su s'adapter aux changements : modifications des plannings, des présences et même de certains projets.

6.2.3/ Bilan financier du 08/07 au 02/08

RECETTES		DÉPENSES	
Inscriptions 4-12	22 174,39 €	Salaires TCC	13 184,12 €
Inscriptions 11-18	1 749,50 €	Sorties de loisirs 4-12	2 627,50 €
Aide au poste (ASP)	1 211,60 €	Transports 4-12	2 531,00 €
		Repas 4-12	4 111,13 €
		Goûters 4-12	405,50 €
		Matériel 4-12	391,73 €
		Sorties de loisirs 11-18	101,30 €
		Alimentation 11-18	697,20 €
		Goûters 11-18	37,15 €
		Frais Web-Série 11-18	253,60 €
		Frais Campus 11-18	153,02 €
TOTAL RECETTES	**25 135,49 €**	**TOTAL DÉPENSES**	**24 493,25 €**
RÉSULTAT	**642,24 €**		

6.3/ Accueil de loisirs Automne 2024

6.3.1/ « Les aventures des créatures fantastiques » pour les 4-12 ans

Du 21/10 au 25/10	Du 28/10 au 31/10
Naturellement fantastique	**Semaine spéciale Halloween**
38 enfants inscrits	20 enfants inscrits
dont 11 de moins de 6 ans	dont 4 de moins de 6 ans

Cet accueil a été une réussite. L'équipe d'animation, dirigée par Sarah Muller (stage BAFD), a assuré la protection physique, morale et affective des enfants accueillis à la MJC. Chaque semaine, de nombreuses activités étaient proposées aux enfants.

Points positifs

- ✔ la sortie au Parc de Sainte-Croix a émerveillé petits et grands ;
- ✔ les objectifs du projet pédagogique ont été presque tous atteints ;
- ✔ avec la signature du registre, les interactions avec les parents sont facilitées et sont donc plus participatives ;
- ✔ les jeux et activités étaient adaptés au thème de chaque semaine ;
- ✔ des réunions avec l'équipe ont été réalisées chaque jour (à l'heure de la garderie) même s'il s'agissait d'échanges individuels.

Points négatifs

- ✔ les locaux ne sont toujours pas adaptés aux moins de 6 ans ;
- ✔ les horaires de l'accueil ont une amplitude trop élevée (7h30 à 18h) et ne facilitent pas la gestion des plannings de l'équipe. En effet, désormais, le temps de travail est respecté à raison de 10 heures par jour et 48 heures par semaine maximum ;
- ✔ les pauses des équipes ne sont toujours pas prises ;
- ✔ la répartition des taches de l'équipe n'est pas toujours bien définie ;
- ✔ le faible nombre d'enfants la deuxième semaine a perturbé l'organisation car les groupes des moins de 6 ans et de plus de 6 ans étaient mélangés.

6.3.2/ « Vac'Ados » pour les 11-18 ans

Du 21/10 au 25/10	Du 28/10 au 31/10
Saint-A Express	**Les aventures horrifiques**
5 adolescents inscrits	7 adolescents inscrits

L'équipe, composée de Malika et Danaé, a su proposer un projet différent pour cette période.

La première semaine était dédiée à un grand jeu dans les rues de Saint-Avold où chaque journée était l'occasion pour les adolescents de découvrir le patrimoine culturel en résolvant des énigmes. La deuxième semaine, plus classique, s'est terminée par l'organisation d'une fête par et avec les jeunes.

Points positifs :

- ✔ l'arrivée de Danaé, pourtant non diplômée dans l'animation, a donné un nouveau souffle à la première semaine ;
- ✔ les activités de la première semaine étaient originales et bien conçues ;
- ✔ les jeux et activités étaient adaptés au thème de chaque semaine.

Points négatifs :

- ✔ le faible nombre de participants ;
- ✔ le rangement des salles et du matériel qui restent à améliorer ;
- ✔ les activités de la deuxième semaine qui étaient dépourvues d'objectifs pédagogiques.

6.3.3/ Bilan financier du 21/10 au 31/10

RECETTES		DÉPENSES	
Inscriptions 4-12	5 623,18 €	Salaires TCC	3 638,33 €
Inscriptions 11-18	581,20 €	Sorties de loisirs 4-12	827,00 €
Aide au poste (ASP)	302,90 €	Transport 4-12	449,00 €
		Repas 4-12	1 338,80 €
		Goûters	178,04 €
		Matériels	106,36 €
TOTAL RECETTES	**6 507,28 €**	**TOTAL DÉPENSES**	**6 537,53 €**
RÉSULTAT	**-30,25 €**		

6.4/ Accueil de loisirs Hiver 2025

6.4.1/ « Cap vers le grand nord » pour les 4-12 ans

Du 10/02 au 14/02	Du 17/02 au 21/02
Le monde de Jack Frost	**Le royaume viking**
23 enfants inscrits	23 enfants inscrits
dont 5 de moins de 6 ans	dont 4 de moins de 6 ans

Nous constatons une forte diminution de la fréquentation pour ces vacances. Cette baisse peut s'expliquer par la distribution de flyers remplacée par un simple affichage dans chaque école. Mais aussi par une modification des habitudes des familles et le développement d'autres accueils sur le territoire. Cependant, nous notons que 3 nouvelles familles se sont inscrites pour ces vacances. Ce sont ainsi 4 nouveaux enfants qui ont pu découvrir la MJC.

Bilan des activités avec les enfants

Il y a eu une sortie cinéma par semaine. La météo étant capricieuse et les températures plutôt fraîches, les enfants sont très peu sortis.

A chaque fin de journée ou le lendemain matin, les enfants sont consultés afin de connaître leurs impressions et leurs ressentis.

Les maternelles et les élémentaires ont aimé les animations autour du casino et du raid viking mais aussi faire de la peinture.

Conclusion

Le retour des enfants est dans l'ensemble très positif. Les animations concoctées et proposées par l'équipe étaient variées et adaptées aux besoins des enfants et des adolescents.

Les enfants de CM2 (5 enfants la 1ère semaine et 3 enfants la 2ème semaine) ont pu participer au centre aéré ados tous les jours de 14h à 17h (sur le principe du volontariat). Ils étaient ravis d'être intégrés avec les plus âgés. Cette démarche a un double objectif. D'une part, cela permet d'adapter les animations en fonction des âges. D'autre part, cette étape facilite la transition, permet de faire découvrir aux plus jeunes l'EJN et ainsi envisager une inscription l'année prochaine lors des mercredis ou pendant les vacances. Cette expérience sera renouvelée lors des prochaines vacances.

Tous les objectifs ont été atteints :

- Faire vivre des temps d'animations ludiques qui contribuent au développement des enfants.
- Développer l'envie de découverte et l'esprit critique.
- Développer la citoyenneté et le vivre ensemble.

6.4.2/ « Vac'Ados » pour les 11-18 ans

Du 10 au 14/02	Du 17 au 21/02
Streaming & EJN Games	**Runes et jeux vikings**
7 adolescents inscrits	4 adolescents inscrits

Les adolescents ont apprécié les jeux proposés par l'équipe : karaoké et jeux de sociétés (loués chez Joue Atout) et animations sur le thème des vikings.

La semaine s'est terminée par un banquet viking préparé par les adolescents.

6.4.2/ Bilan financier du 10/02 au 21/02

RECETTES		DÉPENSES	
Inscriptions 4-12	4 674,63€	Salaires TCC	3 245,31 €
Inscriptions 11-18	545,00 €	Sorties de loisirs 4-12	111,00 €
Aide au poste (ASP)	250,00 €	Transport 4-12	0,00 €
		Repas 4-12	1 372,03 €
		Goûters	108,21 €
		Matériels	84,86 €
TOTAL RECETTES	**5 469,63 €**	**TOTAL DÉPENSES**	**4 921,41 €**
RÉSULTAT	**548,22 €**		

6.5/ Accueil de loisirs Printemps 2025

A noter que pour cette période, l'accueil adolescents a été annulé, faute de participants suffisants. De plus, un mini séjour a été organisé à Blanche-Église.

6.5.1/ « Zoom sur la nature » pour les 4-12 ans

Du 07/04 au 11/04	Du 14/04 au 17/04
Les aventuriers en herbe	**Cocotine & lapinou**
26 enfants inscrits	29 enfants inscrits
dont 3 de moins de 6 ans	dont 10 de moins de 6 ans

Bilan des activités avec les enfants

Le séjour et la diversité des ateliers ont facilité la mise en place du projet pédagogique permettant de répondre à nos objectifs de départ.

Lors de la première semaine, les enfants ont particulièrement apprécié prendre soin des ânes au quotidien et apprendre à communiquer avec eux. Ils ont également appris à se repérer dans le village en s'orientant avec une carte.

Les veillées sont l'occasion d'approfondir les découvertes de la journée, dans une ambiance festive et en dehors du quotidien. Ces temps ont permis de développer l'imaginaire des enfants.

Lors de la deuxième semaine, toutes les activités proposées étaient basées sur le jeu. Les enfants ont apprécié la construction des mangeoires pour les oiseaux car ils ont pu s'initier au maniement d'outils comme la visseuse.

Ils ont également aimé se servir de l'imprimante 3D et créer de petits personnages qu'ils ont pu emporter chez eux. A noter qu'il y a eu une sortie cinéma par semaine.

6.5.2/ Bilan financier

RECETTES		DÉPENSES	
Inscriptions 4-12	7 686,30€	Salaires TCC	2 966,52 €
Inscriptions 11-18	0,00 €	Sorties de loisirs 4-12	153,00 €
Aide au poste (ASP)	250,00 €	Transport 4-12	744,00 €
		Repas 4-12	949,50 €
		Goûters	129,92 €
		Matériels	60,43 €
		Hébergement CPN	3 510,00 €
		Communication	58,14 €
		Pharmacie	12,83 €
TOTAL RECETTES	**7 936,30 €**	**TOTAL DÉPENSES**	**8 584,34 €**
RÉSULTAT	**-648,04 €**		

6.6/ Conclusion et perspectives

Cette saison, la MJC a accueilli 348 enfants, dont 91 de moins de 6 ans, sur 48 journées de vacance scolaires.

Financièrement, elle dégage au total un très léger excédent de 512,17 € sur un budget global de presque 45 000 €.

Le projet pédagogique mis en place par la MJC est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de la période d'accueil. Ce projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques et s'inscrit dans le projet éducatif de l'association. Ainsi, nous souhaitons aboutir à une cohérence pédagogique entre nos animations périscolaires, nos accueils collectifs de mineurs et nos activités régulières en direction des enfants et des jeunes. De nombreux intervenants de la MJC, spécialisés dans des domaines artistiques variés et complémentaires, sont susceptibles d'intervenir dans ce cadre et sur ces différentes actions. La MJC, tout en adoptant une perspective artistique, doit mener son projet d'éducation populaire. Elle dispose ainsi d'un véritable rayonnement à l'échelle du territoire.

L'équipe d'animation a su gagner la confiance des familles. Cependant, cette équipe regroupe des éléments de qualité mais avec des contrats précaires. Ce caractère non pérenne est un problème crucial vis-à-vis duquel il nous faudra trouver des solutions courageuses.

Nous observons que la fréquentation baisse légèrement depuis quelques années. Ce déclin peut s'expliquer, d'une part, en raison de l'érosion du pouvoir d'achat et d'autre part par l'ouverture d'autres centres aérés sur le territoire qui possèdent des moyens financiers et humains bien supérieurs à ceux de notre association.

L'organisation de séjours à chaque période de vacances pourrait être une solution pour se démarquer et apporter une vraie plus-value à notre centre aéré. En effet, cette proposition a rencontré un véritable succès auprès des enfants et des familles. Enfin, la passerelle qu'offre l'Espace Jeunesse Numérique permettra d'accompagner les plus jeunes dans leurs projets tout en répondant à nos objectifs pédagogiques et à nos valeurs d'éducation populaire.

7/ SYNTHÈSE

7.1/ Les adhérents

Après avoir maintenu un nombre d'adhérents constant ces deux dernières années, le nombre de nouvelles adhésions baisse légèrement passant de 890 pour la saison 2023-2024 à 790 pour cette saison. A noter que ce dernier nombre ne comptabilise pas les mois de mai et juin qui enregistrent habituellement des adhésions supplémentaires. Ces dernières concernent principalement le centre de loisirs de l'été et sont comptabilisées pour l'année suivante. Ainsi dans les 790 adhérents, 26 ont adhéré en juin 2024 et sont comptabilisés sur cette saison.

Ce sont « la petite enfance » et « l'enfance » qui sont le plus touchées par cette baisse. Nous pouvons tenter de l'expliquer, d'une part, par un contexte socio-économique difficile (les parents doivent faire des choix budgétaires concernant les activités des plus jeunes), et d'autre part, par un ralentissement de la démographie (il y a moins d'enfants qui entrent en petite section de maternelle que d'enfants qui sortent du CM2).

Ce nombre d'adhérents, bien qu'il enregistre une légère baisse, n'est plus l'indicateur référent de la pertinence de nos projets. **En effet, ce sont environ 9000 personnes qui participent directement aux événements de la MJC cette saison.** Ce public est de plus en plus nombreux à travers nos actions partenariales, gratuites ou payantes, qui prennent tout leur sens dans un projet d'éducation et de transformation sociale.

En ce qui concerne l'origine de nos adhérents, 46,08 % sont de Saint-Avold, 29,11 % de la CASAS et 24,81 % des autres communes environnantes.

La zone d'intervention de la MJC est donc intercommunale. Elle peut s'étendre à la région en fonction des besoins et des partenaires avec qui elle travaille.

Ce constat doit amener à une réflexion collective afin d'envisager d'élargir les avantages tarifaires déjà présent en tenant compte du quotient familial afin de permettre l'accessibilité de nos activités au plus grand nombre. Il sera aussi nécessaire d'innover en proposant plus d'activités pour les plus jeunes.

7.2./ Programmation culturelle

En 2024, nous avons accueilli 1266 spectateurs sur 14 dates (2 spectacles annulés), sans compter les nombreux bénévoles présents à chaque manifestation.

Chaque année, le public est de plus en plus nombreux à découvrir les artistes programmés à la MJC. La programmation de spectacles vivants est aussi l'occasion de découvrir un travail où les artistes professionnels et/ou amateurs ont la possibilité de rencontrer le public du territoire en ayant la possibilité d'utiliser toutes les caractéristiques d'un équipement de qualité avec le soutien de l'équipe professionnelle et des bénévoles.

En effet, à travers des actions innovantes, la MJC implique les bénévoles de l'association, avec une ouverture à tous les publics, dans la mise en place de projets culturels sur le territoire.

Composée de 8 bénévoles de la MJC et le directeur, la commission « Culture & com. » a pour objet la mise en place de projets et l'organisation des manifestations. En effet, les bénévoles et élus de la MJC sont au cœur du projet culturel et artistique de la structure, au profit des habitants du bassin de Saint-Avold.

La mise en place d'apéro-concerts a permis de proposer un nouveau concept. La formule est simple : permettre à tous les publics de profiter à un prix très accessible d'un concert à la sortie du travail, partager un verre et écouter le son de la scène locale. Cela montre que les élus de la MJC cherchent continuellement à se renouveler en proposant une offre culturelle en lien avec nos valeurs et nos missions de structure d'éducation populaire.

Suite au succès du festival de théâtre amateur, une troisième édition sera proposée en 2025 avec la même recette : troupes locales et comédies. Nous espérons conquérir un public encore plus nombreux. Il est aussi envisagé des partenariats avec d'autres structures culturelles locales afin de partager et/ou délocaliser une partie de la programmation.

Malgré la réussite du gala de fin d'année, les élus de la MJC n'ont pas souhaité renouveler l'expérience. En effet, la mobilisation importante des équipes salariés, bénévoles et des adhérents reste compliquée. De plus, ce spectacle n'atteint pas l'équilibre budgétaire. A la place, la MJC organisera une fête de quartier en juin 2025 qui permettra aux nombreux adhérents de se produire sur scène mais aussi de partager leurs passions avec le public.

Pour la prochaine saison, nous allons continuer notre programmation en théâtre et musiques avec peut-être la proposition d'une soirée cabaret et/ou d'une soirée irlandaise. Les représentations de théâtre continueront de mettre en lumière des compagnies locales.

7.3/ La MJC : intérieur & extérieur

Conférences-débats par l'association DEnosMAINs

Cette saison, la MJC a souhaité renforcer son partenariat avec l'association DenosMAINs. Déjà accueillie depuis de nombreuses années dans les locaux de la MJC, il nous a semblé important de valoriser ce travail qui, au-delà d'être essentiel, est en parfaite adéquation avec les valeurs et les missions d'une structure d'éducation populaire comme la notre. En effet, à l'heure où l'écologie et l'environnement prennent de l'importance, l'association DenosMAINs veut continuer à sensibiliser le public à intégrer ces notions dans la vie quotidienne.

C'est pourquoi, la MJC a décidé d'inclure dans sa programmation culturelle les conférences, débats et autres initiatives déjà mises en place par l'association et ainsi permettre une meilleure visibilité de ces événements.

Le rendez-vous des collectionneurs

« *Le rendez-vous des collectionneurs est l'occasion donnée aux passionnés des environs de Saint-Avold de se rencontrer tous les premiers samedis du mois à la MJC, rue de la Chapelle. C'est autour de 6 stands d'exposition qu'ils ont le plaisir de regarder des objets de collection récents ou plus anciens, de faire des échanges, de recevoir des conseils, de se faire expertiser des objets ou de raconter leurs trouvailles. On y trouve principalement des timbres, des monnaies, des cartes postales, des capsules de champagne et bien d'autres objets de collection.*

Le public, d'une trentaine de personnes en moyenne est composé de novices, de curieux ou de passionnés. »[3]

3 Rédigé par G. Heymes et B. Pilutti

Marché de Noël et de l'artisanat

Le marché de Noël et de l'artisanat qui s'est déroulé le 20 octobre 2024 dans la salle du congrès a été un beau succès. Même s'il est impossible de comptabiliser le nombre de visiteurs, nous notons une légère baisse de la fréquentation. A noter que contrairement à l'année dernière, cet événement s'est déroulé sur 1 jour au lieu de 2.

Les retours des exposants sont très positifs. Les bénévoles de la MJC se sont mobilisés pour proposer une petite restauration ainsi qu'une buvette durant cette journée. Accessible gratuitement, des centaines de visiteurs ont pu découvrir l'artisanat local et préparer un peu en avance leurs fêtes de fin d'année.

Salon du geek 2024

Le salon du Geek s'est tenu dans la salle Agora les 9 et 10 novembre 2024. Portée officiellement par la MJC à la demande la ville de Saint-Avold, cette édition a été un succès. Ce sont plus de 4500 visiteurs qui ont arpenté les allées du salon durant ce week-end.

Cette édition a été l'occasion de travailler en partenariat avec des associations locales comme les « Moto Customs » qui avait en charge la partie bar et restauration, le CMSEA qui tenait un stand de sensibilisation aux écrans, « Ghostbusters » qui a proposé de nombreuses animations mais aussi avec le service jeunesse de la ville qui permettait au public de s'essayer au « rétro-gaming ».

Au niveau financier, la MJC a équilibré son budget grâce au soutien de la municipalité qui a accordée une subvention exceptionnelle de 15 729,36 €.

La prochaine édition se déroulera les 25 et 26 octobre 2025 et proposera toujours plus de nouveautés et de surprises.

La brocante à Raymond

La brocante à Raymond s'est déroulée dimanche 21 avril 2024.

2125 visiteurs ont pu venir faire des affaires lors de cette journée portée par la MJC.

Au niveau financier, l'association a réalisé un excédent de 3058,11 €. Cette somme contribue au fonctionnement de la MJC mais aussi à la mise en place de projets à destination des jeunes.

Projet Campus

Le Projet campus, proposé et coordonné par l'association « Synopsis », s'est déroulé en juillet 2024 à l'espace Clemenceau et a rassemblé plusieurs structures jeunesses du territoire.

La MJC a ainsi permis à 9 de ses adolescents de vivre une belle aventure autour de la création artistique et des Jeux Olympiques. Pour cela, l'association à mis à disposition ses locaux et une partie de son équipe d'animation.

Les objectifs étaient de :

- ➔ Rassembler une trentaine de jeunes de 10 à 17 ans lors d'une semaine ce création mêlant des ateliers breakdance, vidéo, rap et graffiti.
- ➔ Se projeter dans une logique de création et de projet, avec un rendu final.
- ➔ Faire rayonner le territoire avec un projet culturel ambitieux et fédérateur.
- ➔ Impliquer des acteurs éducatifs autour d'un projet collaboratif.

Ce projet a rencontré un réel succès et une saison 2 est d'ores et déjà prévue en 2025.

Web-série « Le Repère »

"Le repère" est une web série sociale et solidaire proposée par MJC de France et réalisée avec un réalisateur professionnel, sur et avec les MJC. Les saisons 1 et 2 ont été réalisées avec les MJC de Champagne Ardennes et de Bretagne.

Il s'agit d'une fiction sur les MJC des villes et des champs comme espaces d'engagement : « Suite à l'ultimatum du président de la Maison des Jeunes et de la Culture d'un petit village, une vingtaine d'habitants, unis par la volonté de pérenniser le lieu, se portent volontaires pour reprendre la gestion de l'association. Vont-ils grâce à leur engagement réussir à sauver la MJC ? ».

Ce projet coanimé par les fédérations de MJC de Lorraine, encadré par Raphaël Médard, réalisateur professionnel, s'adressait à tous les adhérents, quel que soit l'âge, l'origine, les compétences...

Pour la MJC de Saint-Avold, le tournage a eu lieu entre le 16 et le 18 juillet 2024. Ce sont 10 adolescents de l'EJN ainsi que 4 bénévoles qui ont participé à cette expérience.

Les deux premiers épisodes ont été diffusés le vendredi 18 octobre à 18h à la MJC. Cette soirée, en multiplexe avec de nombreuses MJC de la région Grand-Est, a permis de rassembler de nombreuses associations du territoire Lorrain et ainsi partager les expériences vécues.

La MJC de Saint-Avold a accueilli la MJC de Morhange (CASAS) qui a aussi participé au projet et qui était présente avec ses jeunes ainsi que la MJC de Boulay.

7.4/ Laboratoire d'artistes

Le projet « Laboratoire d'artistes » est soutenu par la ville de Saint-Avold et la CASAS dans le cadre du financement « Politique de la ville ».

Il est important de mettre en valeur notre projet à destination des publics éloignés de la culture. La MJC participe activement à la démocratisation de la culture par ses actions diversifiées et touchant au plus près des préoccupations des publics. La MJC est un espace de créations, de recherches, d'expérimentations mais aussi un lieu de vie, de partage et de découverte qui incite aux débats et aux confrontations d'idées.

La salle de spectacles de l'Espace Chapelle propose une logistique intéressante ainsi qu'un équipement technique de qualité professionnelle. A travers sa programmation, la MJC de Saint-Avold peut impulser une dynamique favorisant le rayonnement d'un projet culturel à l'échelle locale et régionale.

La proximité avec les publics est aussi essentielle. Ces rencontres jouent un rôle décisif en matière de développement culturel. Ce sont des passerelles pour que la culture prenne cette place qui nous semble fondamentale dans l'émancipation de l'individu : les laboratoires d'artistes sèment des graines, et ont pour effet de structurer un projet culturel et de faire réfléchir à la place de l'art et/ou de l'expression au sens large dans une perspective individuelle ou citoyenne.

L'originalité de la démarche réside dans l'exploitation des partenariats très nombreux que ce projet porte potentiellement et dans son ouverture aux publics éloignés de la culture. Cette action est menée en partenariat avec les acteurs locaux et institutionnels. Elle a pour objectif de permettre aux publics jeunes d'accéder à des actions et des équipements culturels. En l'occurrence, il s'agit de sensibiliser au théâtre par le biais de spectacles s'articulant autour de thématiques fortes.

Afin d'éclairer les débats sur les migrations actuelles, le choix s'est porté, cette année, sur le thème de la migration à travers un spectacle et un documentaire :

➔ **Humains, la Roya est un fleuve** | Vendredi 10 janvier 2025
Public : 90 adolescents issus principalement du quartier prioritaire de la ville
➔ **Bagages** | Mardi 5 novembre, mercredi 12 et vendredi 14 mars 2025.
Public : 90 adolescents issus du quartier prioritaire de la ville et leurs familles

Les propositions artistiques ont permis de toucher un public plus large et d'amener les adolescents et leurs familles à penser autrement et à envisager la migration sous un autre regard en faisant, en quelque sorte, un « pas de côté ».

Pour l'année 2025, le projet change de thématique et abordera la notion de « harcèlement ». Les actions seront orientées vers les Quartiers Prioritaires de la Ville et aura pour ambition de s'adresser encore et toujours aux publics éloignés de la culture.

Pour cela, nous proposerons aux établissements scolaires la création « Marcher au bord du monde ». Proposé par la Cie du Jarnisy, ce spectacle créé à partir de recueils de paroles d'adolescents dure le temps d'un cours (entre deux sonneries).

7.5/ Les activités régulières

La culture et la formation sont, parmi d'autres, des éléments essentiels à la construction de la personnalité. A ce titre elles occupent une place importante dans l'action des Maisons des Jeunes et de la Culture. Mais la culture d'un individu ne se réduit pas à sa culture artistique et à sa capacité de discernement esthétique.

Les Maisons des Jeunes et de la Culture défendent une conception globale et dynamique de la culture prenant en compte chaque individu, son identité et sa citoyenneté dans un environnement en mutation.

La MJC de Saint-Avold développe sa conception de l'Homme et de la Culture en proposant 46 activités liées aux pratiques culturelles, sportives et aux techniques amateurs, réparties sur plus de 87 créneaux horaires.

Dans le champ des pratiques amateurs, la Maison intervient au quotidien, au travers d'activités payantes et encadrées par des professionnels ou des bénévoles selon les pôles d'activités suivants : le bien-être, la musique, l'expression scénique, les arts visuels, les loisirs, les langues vivantes et la petite enfance. Il faut continuer de proposer ce type d'activités avec le souci de la plus grande ouverture à tous.

7.6/ Secteur jeunesse

Accueil périscolaire

Ce sont 43 enfants qui étaient inscrits à l'accueil périscolaire de la MJC : 7 enfants de moins de 6 ans, 32 enfants entre 6 et 12 ans ainsi que 4 enfants de plus de 12 ans.

A noter que depuis janvier 2025, l'accueil adolescents n'est plus déclaré comme accueil périscolaire mais comme un accueil jeunes. Désormais accessible gratuitement, l'objectif est de permettre une plus grande flexibilité dans l'accueil, l'organisation et la mise en place des projets.

La démocratisation de la culture, la formation des jeunes à la citoyenneté, l'auto-construction d'un savoir-être par l'apprentissage de savoir-faire et l'acquisition de savoirs, sont autant d'éléments qui composent ce projet jeunes.

Pour le mettre en œuvre, les MJC bénéficient de soixante ans d'expérience dans l'animation de la vie locale et la mise en œuvre de médiations culturelles, sociales et politiques. Ces média-

tions se traduisent par des actions de sensibilisation, d'enseignements et d'éducations artistiques, de créations et de développement de pratiques culturelles, notamment amateurs. Elles permettent d'enrichir le lien social et de reformuler en permanence les exigences du « vivre ensemble » , essence même de notre projet d'éducation populaire.

Tous les objectifs fixés permettent de contribuer au développement des capacités motrices, des connaissances, de l'imaginaire et de la socialisation de l'enfant. L'autonomie est envisagée pour chaque enfant dans la mise en pratique des moments quotidiens (accueil, repas, activités, temps calmes, ...) et dans la mesure de ses capacités. La responsabilisation s'applique également en fonction des capacités de chacun, au cours des différents moments d'activités. Les enfants sont impliqués dans le projet, soit par un échange important entre eux, soit par un échange avec les adultes. Ainsi, ils peuvent s'exprimer en utilisant différents outils : forum bilan en fin de journée, boîte à idées, choix des activités. Le centre de loisirs doit offrir l'occasion aux enfants de vivre la citoyenneté et les règles qu'elle impose.

Accueil extrascolaire

Cette saison, la MJC a accueilli 348 enfants sur 48 journées de vacance scolaires.

Financièrement, elle dégage au total un très léger excédent de 512,17 € sur un budget global de presque 45 000 €.

Le projet pédagogique mis en place par la MJC est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de la période d'accueil. Ce projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques et s'inscrit dans le projet éducatif de l'association.

Ainsi, nous souhaitons aboutir à une cohérence pédagogique entre nos animations périscolaires, nos accueils collectifs de mineurs et nos activités régulières en direction des enfants et des jeunes. De nombreux intervenants de la MJC, spécialisés dans des domaines artistiques variés et complémentaires, sont susceptibles d'intervenir dans ce cadre et sur ces différentes actions. La MJC, tout en adoptant une perspective artistique, doit mener son projet d'éducation populaire. Elle dispose ainsi d'un véritable rayonnement à l'échelle du territoire.

L'équipe d'animation a su gagner la confiance des familles. Cependant, cette équipe regroupe des éléments de qualité mais avec des contrats précaires. Ce caractère non pérenne est un problème crucial vis-à-vis duquel il nous faudra trouver des solutions courageuses.

Nous observons que la fréquentation baisse légèrement depuis quelques années. Ce déclin peut s'expliquer, d'une part, en raison de l'érosion du pouvoir d'achat et d'autre part par l'ouverture d'autres centres aérés sur le territoire qui possèdent des moyens financiers et humains bien supérieurs à ceux de notre association.

L'organisation de séjours à chaque période de vacances pourrait être une solution pour se démarquer et apporter une vraie plus-value à notre centre aéré. En effet, cette proposition a rencontré un véritable succès auprès des enfants et des familles. Enfin, la passerelle qu'offre l'Espace Jeunesse Numérique permettra d'accompagner les plus jeunes dans leurs projets tout en répondant à nos objectifs pédagogiques et à nos valeurs d'éducation populaire.